ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



Étude 2026

Le sport dans le canton de Neuchâtel

Service cantonal des sports

Aaron Knäbel · Rahel Bürgi · Markus Lamprecht · Angela Gebert

Observatoire Suisse du Sport

Table des matières

L'essentiel en bref 3

1. Introduction 5

2. Fréquence et évolution de l'activité sportive 6

3. Différences sociales et régionales dans les habitudes sportives 9

4. Motivations, sports et aspirations 14

5. Non-sportifs 19

6. Cadres de la pratique sportive 21

7. Utilisation des infrastructures sportives 26

8. Évaluation des infrastructures et des prestations 30

9. Encouragement du sport 35

10. Méthodologie et échantillon 39

Annexe: Vue d'ensemble des questions supplémentaires de l'enquête cantonale 40

L'essentiel en bref

Les principaux résultats présentés dans chaque chapitre sont résumés ci-après. Tous se rapportent à la population résidante du canton de Neuchâtel âgée de 15 ans et plus.

Chapitre 2: Fréquence et évolution de l'activité sportive

- La population du canton de Neuchâtel fait beaucoup de sport. Les sportifs très actifs représentent près de la moitié de la population.
- Le niveau d'activité sportive du canton de Neuchâtel se situe dans la moyenne de la Suisse romande et légèrement en dessous de la moyenne de l'ensemble de la Suisse.
- Parmi la population neuchâteloise, 73% des personnes satisfont aux recommandations en matière d'activité physique et 27% présentent des lacunes dans ce domaine.

Chapitre 3: Différences sociales et régionales dans les habitudes sportives

- Le niveau d'activité sportive dans le canton de Neuchâtel se caractérise par un écart entre les sexes: les hommes font plus de sport que les femmes. Chez les jeunes Neuchâteloises, en particulier, l'activité sportive est comparativement faible.
- L'activité sportive chez les 15 à 29 ans et à partir de 60 ans est plus intense que chez les 30 à 59 ans. Un pic d'activité supplémentaire survient après le départ à la retraite.
- Les aspects sociaux comme le niveau de formation, le revenu et la nationalité exercent une influence sur le niveau d'activité sportive. Les personnes qui présentent un niveau de formation et un revenu du ménage élevés, et qui ont la nationalité suisse, font plus de sport.
- Dans le canton de Neuchâtel, les différences régionales sont moins marquées que les différences sociales.

Chapitre 4: Motivations, sports et aspirations

- La santé, la forme physique, la détente, le contact avec la nature et le plaisir de bouger constituent les principales motivations de la population neuchâteloise. Le sport est associé à de nombreuses connotations positives.
- La recherche de performances et la compétition constituent des motivations sportives importantes pour une minorité seulement. 16% des sportifs participent à des compétitions.
- La randonnée, le ski, le cyclisme, la natation et le jogging comptent parmi les sports les plus plébiscités dans le canton de Neuchâtel. Le fitness, le yoga et la musculation sont également très appréciés.

Chapitre 5: Non-sportifs

- Les non-sportifs représentent 21% de la population neuchâteloise, une part plus élevée que dans le reste de la Suisse.
- Les femmes non sportives sont proportionnellement plus nombreuses dans le canton de Neuchâtel.

- Les non-sportifs expliquent principalement leur inactivité par un manque général de temps, un manque d'envie, une charge de travail trop lourde et des problèmes de santé.
- Près d'un tiers des non-sportifs aimeraient se mettre ou se remettre au sport. L'aspiration sportive est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Chapitre 6: Cadres de la pratique sportive

- Parmi les Neuchâteloises et Neuchâtelois, 18% sont membres actifs d'un club sportif et 16% fréquentent activement un centre de fitness.
- La grande majorité des sportifs pratiquent leur activité de manière non organisée.
- Sous une forme ou une autre, 19% de la population neuchâteloise s'engagent bénévolement dans le sport.

Chapitre 7: Utilisation des infrastructures sportives

- Le sport se pratique le plus fréquemment en plein air, à domicile et sur des sentiers pédestres balisés.
- Dans le canton de Neuchâtel, de nombreuses installations sportives sont à disposition dans la région de résidence.
- La plupart des personnes se rendent à leurs activités sportives en voiture ou à pied. La population neuchâteloise fait le plus souvent du sport l'après-midi ou le soir.

Chapitre 8: Évaluation des infrastructures et des prestations

- La population estime majoritairement que les prestations et offres sportives du canton de Neuchâtel sont bonnes ou suffisantes.
- Près de la moitié des personnes s'estiment satisfaites des offres publiques de leur commune, de la qualité du sport scolaire et des horaires d'ouverture des installations sportives publiques.
- Selon la population neuchâteloise, le plus grand potentiel d'amélioration réside dans les piscines couvertes, les salles de gymnastique et de sport, les autres installations extérieures, les offres de clubs sportifs, les piscines extérieures et la pratique en plein air.

Chapitre 9: Encouragement du sport

- Le sport revêt une très grande importance aux yeux de la population neuchâteloise.
- La population du canton de Neuchâtel est plus ou moins satisfaite de l'encouragement actuel du sport. Les personnes non satisfaites aimeraient généralement voir l'encouragement renforcé plutôt que diminué. Le souhait en matière de développement de l'encouragement du sport est nettement plus élevé que dans l'ensemble de la Suisse.
- Les mesures d'encouragement jugées particulièrement importantes par la population neuchâteloise sont: le développement d'activités et d'infrastructures sportives accessibles à tous les enfants et les jeunes, la promotion de l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs existants, l'aménagement des complexes scolaires et des cours d'école en espaces propices au sport et à l'activité physique, le développement d'activités et d'infrastructures sportives pour les personnes de 60 ans et plus, le développement du sport et de l'activité physique dans les structures d'accueil de jour, ainsi que le soutien au sport scolaire facultatif.

1. Introduction

L'étude «Le sport dans le canton de Neuchâtel» a été réalisée pour la première fois en 2026. Elle offre une vue d'ensemble approfondie des habitudes sportives de la population neuchâteloise et fournit ainsi une base importante pour la prise de décisions en matière de politique du sport, en particulier s'agissant du développement de l'encouragement du sport par le canton et de la planification dans ce domaine.

Cette étude fait partie intégrante de l'enquête nationale «Sport Suisse 2026». Menée depuis 2000 par l'Observatoire Suisse du Sport c/o Lamprecht & Stamm Sozialforschung und Beratung, l'enquête représentative constitue un outil d'observation majeur du sport suisse. L'étude «Sport Suisse 2026» est coordonnée et financée par l'Office fédéral du sport (OFSPO) conjointement avec Swiss Olympic, la Suva, le Bureau de prévention des accidents (bpa) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Un grand nombre de villes et de cantons, comme le canton de Neuchâtel, ainsi que différents partenaires participent également à l'enquête.

L'étude repose sur une enquête représentative menée auprès de la population résidante âgée de 15 ans et plus. Les personnes interrogées pouvaient choisir d'y participer en ligne ou par téléphone. L'échantillon, qui compte 938 personnes dans le canton de Neuchâtel, a été extrait aléatoirement des registres des habitants par l'OFS. En plus des questions générales sur les habitudes sportives et les besoins en matière de sport, des questions spécifiques au contexte cantonal ont également été posées afin d'évaluer la satisfaction de la population neuchâteloise quant aux infrastructures et à l'encouragement du sport tel qu'il est pratiqué à l'échelle cantonale.

Le présent rapport inclut les principaux résultats pour le canton de Neuchâtel. Le rapport national «Sport Suisse 2026», dans lequel figurent les résultats détaillés pour l'ensemble de la Suisse, est disponible gratuitement sur le site de l'Observatoire Suisse du Sport (www.sportobs.ch) et sur celui de l'OFSPO (www.ofspo.ch).

Nous tenons à remercier chaleureusement Sébastien Rytz, chef du service cantonal des sports, ainsi que tous les soutiens et partenaires de «Sport Suisse» pour leur excellente collaboration. Nous remercions vivement les Neuchâteloises et Neuchâtelois ayant participé à l'étude, qui se sont attachés à répondre de manière consciencieuse et exhaustive aux questions qui leur ont été posées.

2. Fréquence et évolution de l'activité sportive

La population résidante du canton de Neuchâtel accorde une grande importance à une pratique régulière du sport. Parmi les Neuchâteloises et Neuchâtelois de 15 ans et plus, 70% font du sport au moins une fois par semaine et 55% totalisent au moins trois heures de pratique sportive par semaine (cf. tableau 2.1). En combinant la fréquence et la durée, il apparaît que 48% pratiquent activement un sport plusieurs fois par semaine pendant au moins trois heures au total, tandis que 21% ne font jamais de sport.

Par la suite, la désignation «sportifs très actifs» est appliquée aux personnes qui font du sport plusieurs fois par semaine, à raison de trois heures ou plus au total. Toutes les autres personnes interrogées qui font du sport d'une manière ou d'une autre constituent la catégorie des «sportifs actifs». Enfin, les «non-sportifs» englobent les personnes qui affirment n'avoir aucune activité sportive.

Par rapport à l'ensemble de la Suisse, le canton de Neuchâtel compte une part plus réduite de sportifs très actifs et une part plus importante de non-sportifs. Dans l'ensemble, la population neuchâteloise est ainsi moins active que la moyenne suisse.

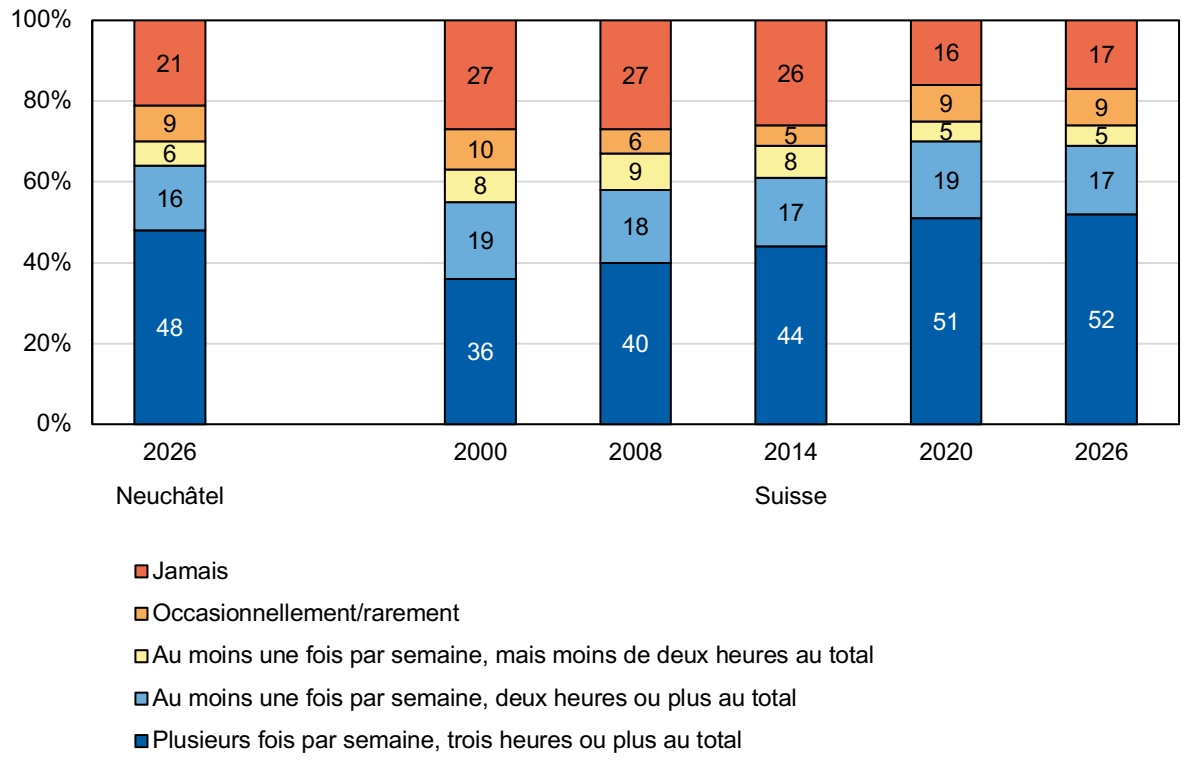
T 2.1: Activité sportive dans le canton de Neuchâtel par rapport à la Suisse (en % de la population résidante âgée de 15 ans et plus)

	Neuchâtel	Suisse
Fréquence de l'activité sportive		
Jamais	21	17
Occasionnellement ou rarement	9	9
Environ une fois par semaine	17	16
Plusieurs fois par semaine	37	42
(Quasi) quotidiennement	16	16
Durée hebdomadaire de l'activité sportive		
Jamais	21	17
Jusqu'à une heure	11	10
Deux heures	13	13
Trois à quatre heures	23	25
Cinq à six heures	16	16
Sept heures et plus	16	19
Indicateur sportif: fréquence × durée de l'activité sportive		
Jamais	21	17
Occasionnellement/rarement	9	9
Au moins une fois par semaine, mais moins de deux heures au total	6	5
Au moins une fois par semaine, deux heures ou plus au total	16	17
Plusieurs fois par semaine, trois heures ou plus au total	48	52
Nombre de personnes interrogées	933	14 741

Les enquêtes précédentes et la dernière étude «Sport Suisse» montrent que l'activité sportive est plus faible en Suisse romande et en Suisse italophone qu'en Suisse alémanique. En 2026, 49% de la population romande appartient au groupe des sportifs très actifs, 29% à celui des sportifs actifs et 22% à celui des non-sportifs. La différence entre les régions linguistiques s'explique par des raisons culturelles et historiques. Le niveau d'activité sportive de la population du canton de Neuchâtel se situe globalement dans la moyenne romande.

Le graphique 2.1 présente la comparaison actuelle entre le canton de Neuchâtel et l'ensemble de la Suisse, ainsi que l'évolution de l'activité sportive du pays au cours des 26 dernières années. Les données montrent que le niveau d'activité sportive a fortement augmenté entre 2000 et 2020 avant de se stabiliser à un niveau élevé lors des six dernières années. Même s'il n'existe pas de données comparables issues d'enquêtes précédentes pour le canton de Neuchâtel, les résultats pour la Suisse romande permettent de supposer que la population neuchâteloise fait également bien plus de sport aujourd'hui qu'il y a 25 ans.

G 2.1: Évolution de l'activité sportive entre 2000 et 2026 (en %)

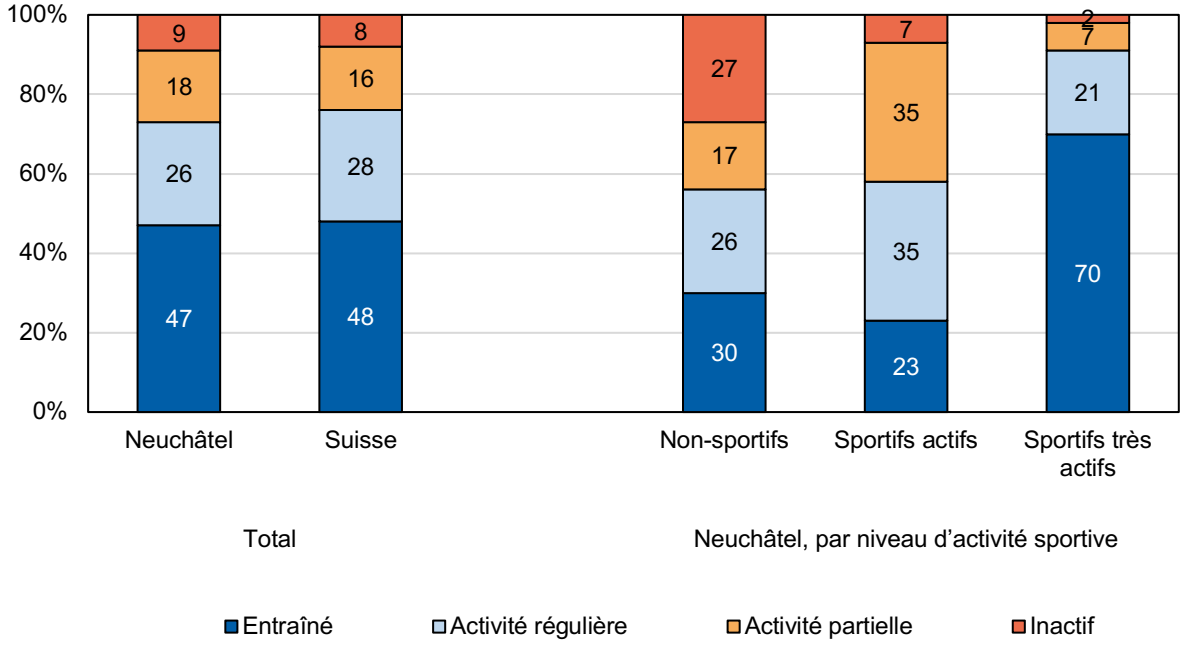


Remarque: Population résidante âgée de 15 ans et plus; nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 2026: 933; en Suisse: 2026: 14 741; 2020: 12 086; 2014: 10 622; 2008: 10 242; 2000: 2058.

Dans le canton de Neuchâtel, les habitudes en matière d'activité physique, qui incluent le sport ainsi que toutes les autres activités physiques au quotidien ou au travail, sont comparables à celles de l'ensemble de la Suisse (cf. graphique 2.2). Parmi la population du canton, 73% des personnes sont entraînées ou ont une activité régulière et, ainsi, satisfont aux recommandations en matière d'activité physique du Réseau suisse Santé et activité physique (hepa), à savoir au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité physique d'intensité soutenue par semaine, idéalement répartie sur plusieurs jours. Cette même part s'élève à 76% dans l'ensemble de la Suisse, ce qui est à peine plus élevé.

L'absence de différence est d'autant plus surprenante que le niveau d'activité sportive du canton de Neuchâtel se situe en dessous de la moyenne nationale, comme évoqué précédemment. Par rapport à la population du pays, la population neuchâteloise non sportive semble davantage respecter les recommandations en matière d'activité physique grâce à ses activités quotidiennes. Il existe par ailleurs une corrélation positive entre le niveau d'activité sportive et le respect des recommandations en matière d'activité physique également dans le canton de Neuchâtel: 91% des sportifs très actifs satisfont à ces recommandations, contre 58% des sportifs actifs et 56% des non-sportifs. Les résultats soulignent à quel point la pratique sportive est essentielle à une bonne santé: moins on bouge au quotidien, plus le manque d'activité doit être compensé par une pratique sportive régulière. Une activité sportive inexistante ou seulement occasionnelle n'est généralement pas suffisante.

G 2.2: Relation entre activité sportive et respect des recommandations en matière d'activité physique (en %)

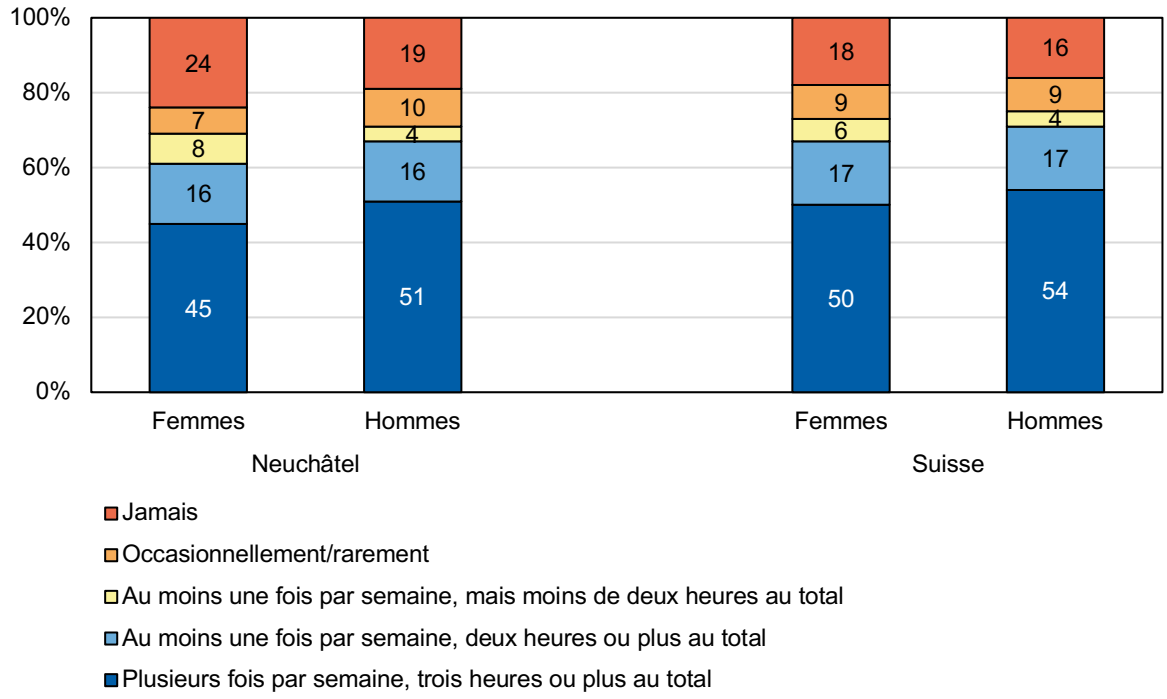


Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 922; en Suisse: 14 576. Catégories d'activité sportive: non-sportifs: aucune activité sportive; sportifs très actifs: plusieurs fois par semaine, trois heures ou plus au total; sportifs actifs: toutes les autres personnes qui pratiquent un sport. Catégories d'habitudes en matière d'activité physique: entraîné: au moins 3 jours de transpiration (activités intensives); activité régulière: activité modérée > 150 minutes ou 2 jours de transpiration par semaine; activité partielle: activité modérée de 30 à 149 minutes ou 1 jour de transpiration par semaine; inactif: activité modérée < 30 minutes ou moins d'un jour de transpiration par semaine. Comparer également avec l'indicateur «Activité physique, population adulte» sur www.sportobs.ch.

3. Différences sociales et régionales dans les habitudes sportives

Le graphique 3.1 présente le niveau d'activité sportive des hommes et des femmes de manière séparée. Il en ressort que les Neuchâtelois font davantage de sport que les Neuchâteloises; 51% des hommes appartiennent au groupe des sportifs très actifs, contre 45% des femmes. En parallèle, la part de non-sportifs est plus faible chez les Neuchâtelois que chez les Neuchâteloises. Un écart entre les sexes est également constaté dans l'ensemble de la Suisse en matière d'activité sportive, mais il est plus marqué dans le canton de Neuchâtel. Même si le niveau d'activité sportive des Neuchâtelois est lui aussi inférieur à la moyenne suisse masculine, il existe une différence bien plus marquée entre les Neuchâteloises et les Suissesses.

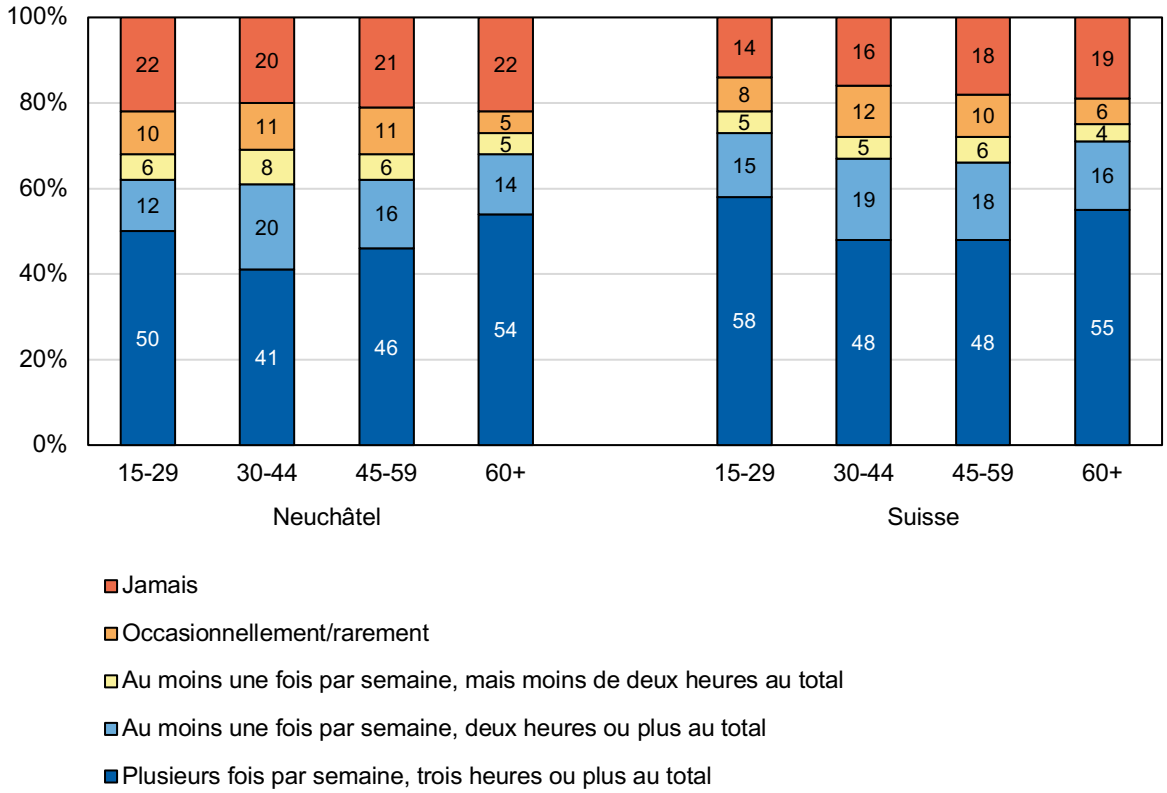
G 3.1: Activité sportive en fonction du sexe (en %)



Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 933; en Suisse: 14 741.

Les différences liées à l'âge font apparaître une répartition en U du niveau d'activité sportive dans le canton de Neuchâtel, qui est comparable à celle relevée dans l'ensemble de la Suisse (cf. graphique 3.2). Une activité sportive accrue est observée chez les personnes les plus jeunes et chez les plus âgées, tandis que la pratique sportive est moindre chez les 30 à 59 ans. Par rapport à l'ensemble de la Suisse, le niveau d'activité sportive dans le canton de Neuchâtel est plus faible dans toutes les tranches d'âge; cette différence est plus importante chez les deux tranches d'âge les plus jeunes que chez les deux plus âgées. Deux facteurs y contribuent: d'une part, la proportion de personnes très actives dans les tranches d'âge les plus jeunes du canton de Neuchâtel est nettement inférieure à la moyenne nationale et, d'autre part, la proportion de non-sportifs ne varie guère d'une tranche d'âge à l'autre à l'échelle du canton alors qu'elle augmente avec l'âge dans l'ensemble de la Suisse. Par conséquent, la répartition en U est moins marquée dans le canton de Neuchâtel que dans l'ensemble de la Suisse.

G 3.2: Activité sportive en fonction de l'âge (en %)

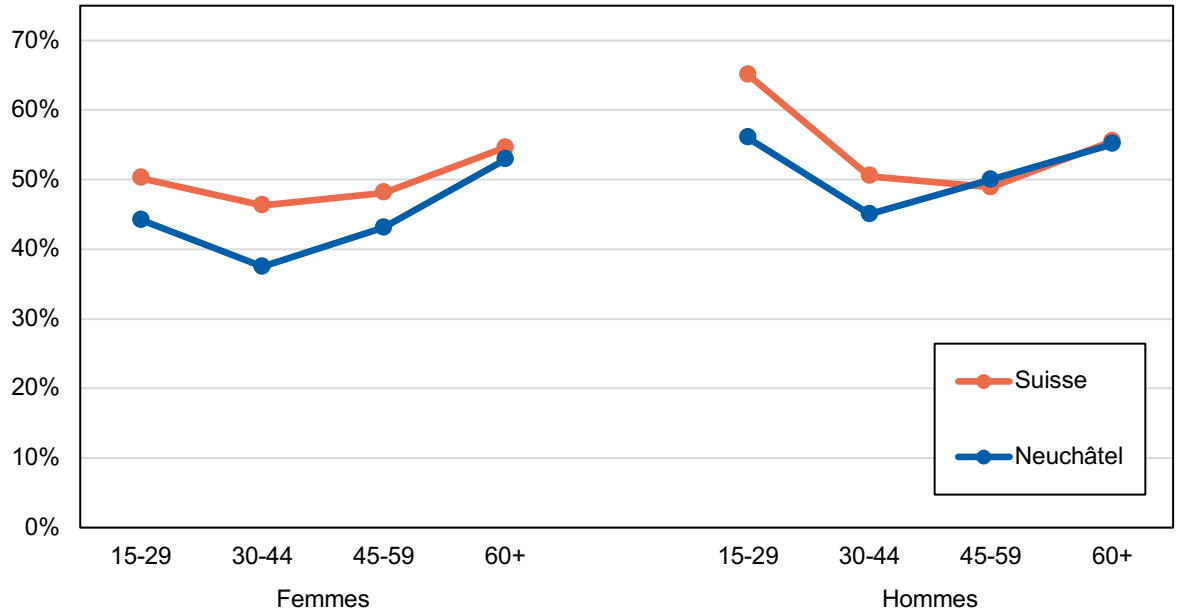


Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 933; en Suisse: 14 741.

Une analyse selon le sexe de la proportion de sportives et sportifs très actifs dans les diverses tranches d'âge (cf. graphique 3.3) apporte un éclairage complémentaire. La comparaison en fonction du sexe montre que la part de Neuchâtelois très actifs est supérieure à celle des Neuchâteloises très actives dans toutes les tranches d'âge, la différence étant la plus marquée chez les 15 à 29 ans, mais insignifiante à partir de 60 ans.

Dans le canton de Neuchâtel, chez les femmes comme chez les hommes, la part de personnes très actives dans toutes les tranches d'âge suit une tendance similaire à celle observée dans l'ensemble de la Suisse. Chez les hommes, les deux tranches d'âge les plus âgées du canton de Neuchâtel se situent cependant à un niveau proche de la moyenne suisse, alors que la différence est plus nette chez les tranches d'âge plus jeunes. L'écart le plus important entre Suissesses et Neuchâteloises est observé chez les 30 à 44 ans, tandis que presque aucune différence n'est constatée à partir de 60 ans.

G 3.3: Part des sportifs très actifs dans le canton de Neuchâtel par rapport à la Suisse (plusieurs fois par semaine, trois heures ou plus au total), en fonction du sexe et de l'âge (en %)



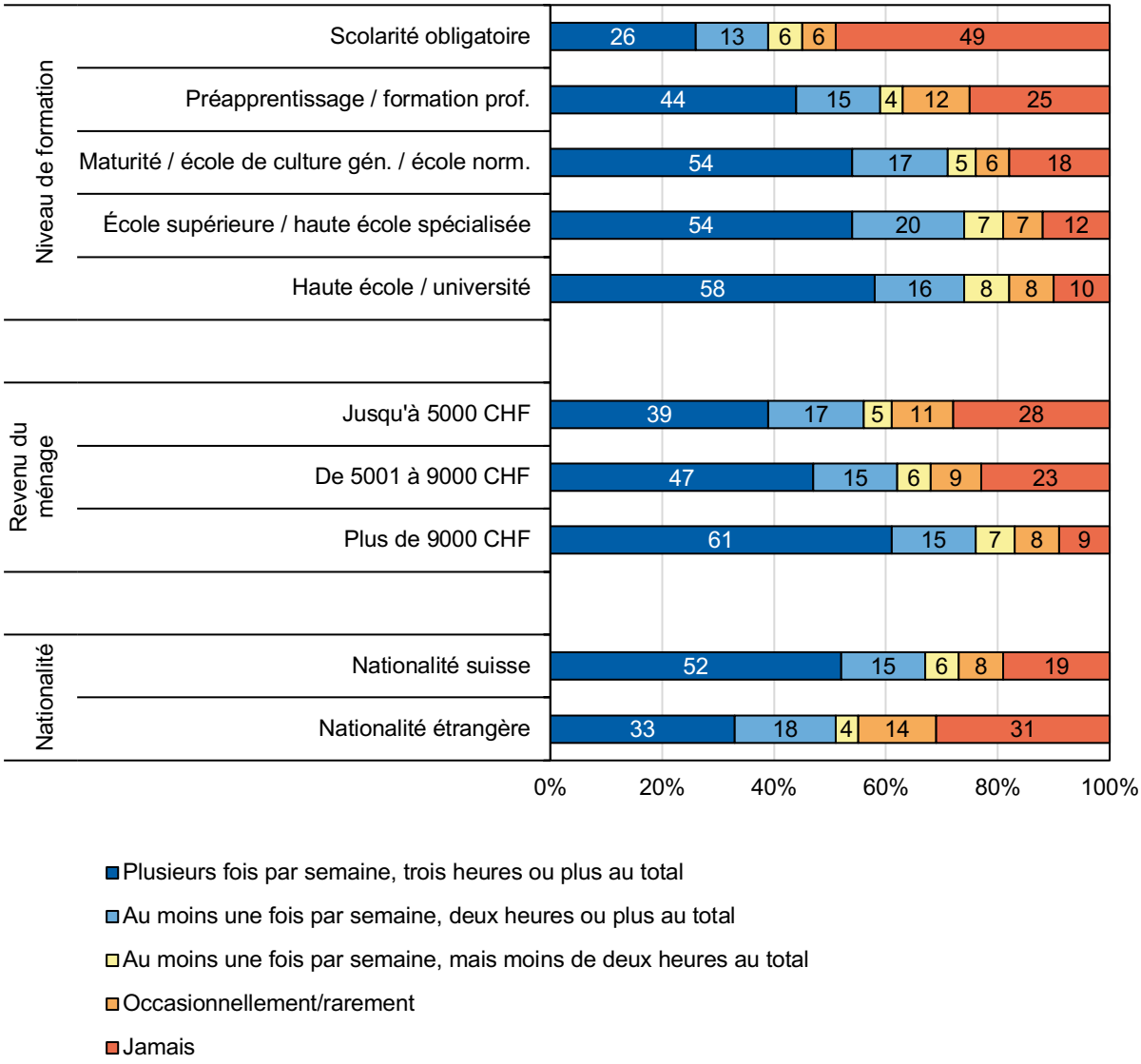
Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 933; en Suisse: 14 741. En raison du faible nombre de cas dans certains groupes, certains écarts peuvent sembler quelque peu exagérés et doivent être interprétés avec prudence.

En plus du sexe et de l'âge, les caractéristiques sociales comme le niveau de formation, le revenu du ménage ou la nationalité exercent une influence sur l'activité sportive (cf. graphique 3.4). Tout comme dans l'ensemble de la Suisse, il existe un fort gradient social en matière de formation: la part de sportifs très actifs augmente parallèlement au niveau d'études tandis que, dans le même temps, la part des non-sportifs diminue. Ce gradient social est observé dans une même mesure dans le canton de Neuchâtel que dans l'ensemble de la Suisse.

Un gradient social existe également en matière de revenu du ménage: le niveau d'activité sportive augmente en même temps que le revenu. La différence entre les ménages neuchâtelois à faible revenu et à revenu moyen est un peu moins marquée qu'entre les ménages à revenu moyen et à revenu élevé. Cette situation semble notamment liée au fait que les personnes issues de ménages à revenu élevé ont un niveau d'activité sportive proche de la moyenne suisse, tandis que la population neuchâteloise à revenu moyen ou faible est moins active sur le plan sportif que le groupe de référence national équivalent.

En plus des écarts liés au niveau de formation et au revenu, il existe également de nettes différences en fonction de la nationalité. Parmi la population du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un passeport suisse font bien plus de sport que les personnes étrangères. Ce constat se vérifie tant chez les sportifs très actifs que chez les non-sportifs. Tandis que la part de personnes sportives très actives n'ayant pas la nationalité suisse est similaire chez les Neuchâteloises et les Neuchâtelois (femmes: 32%; hommes: 33%), la part de personnes non-sportives est plus élevée chez les résidantes étrangères du canton (femmes: 36%; hommes: 28%). La population étrangère du canton de Neuchâtel est globalement nettement moins active que la population étrangère de l'ensemble de la Suisse.

G 3.4: Activité sportive en fonction du niveau de formation, du revenu du ménage et de la nationalité (en % du groupe de population du canton de Neuchâtel)



Remarque: Niveau de formation: correspond au niveau de formation achevée le plus élevé ou à la formation en cours; personnes de plus de 24 ans uniquement: 793; revenu du ménage (net par mois en CHF): 836; nationalité: 932.

Dans le canton de Neuchâtel, en plus des différences sociales, le niveau d'activité sportive présente également des différences selon la région ainsi que selon la taille et le type de la commune (cf. tableau 3.1). Elles sont toutefois nettement moins marquées que les différences liées à des caractéristiques sociales. Au niveau régional, le nombre de cas permet uniquement d'établir une comparaison fiable entre les régions Montagnes et Littoral. Celle-ci montre que la pratique sportive est bien plus intense dans la région Littoral que dans la région Montagnes. Dans le canton de Neuchâtel, tout comme dans l'ensemble de la Suisse, il n'existe pas de différence flagrante entre les villes et les zones rurales, ni entre les petites et les grandes communes. Néanmoins, le niveau d'activité sportive tend à diminuer à mesure que la taille de la commune augmente, et la population la plus sportive est celle des zones intermédiaires. Tout comme dans le reste du pays, les différences en matière d'activité sportive entre les communes ou les localités du canton de Neuchâtel s'expliquent sans doute moins par la taille ou le type de la commune que par la situation géographique, la desserte, la proximité du centre-ville, l'espace économique ou la structure démographique.

T 3.1: Activité sportive en fonction de la région, de la taille de la commune et du type de commune (données en %)

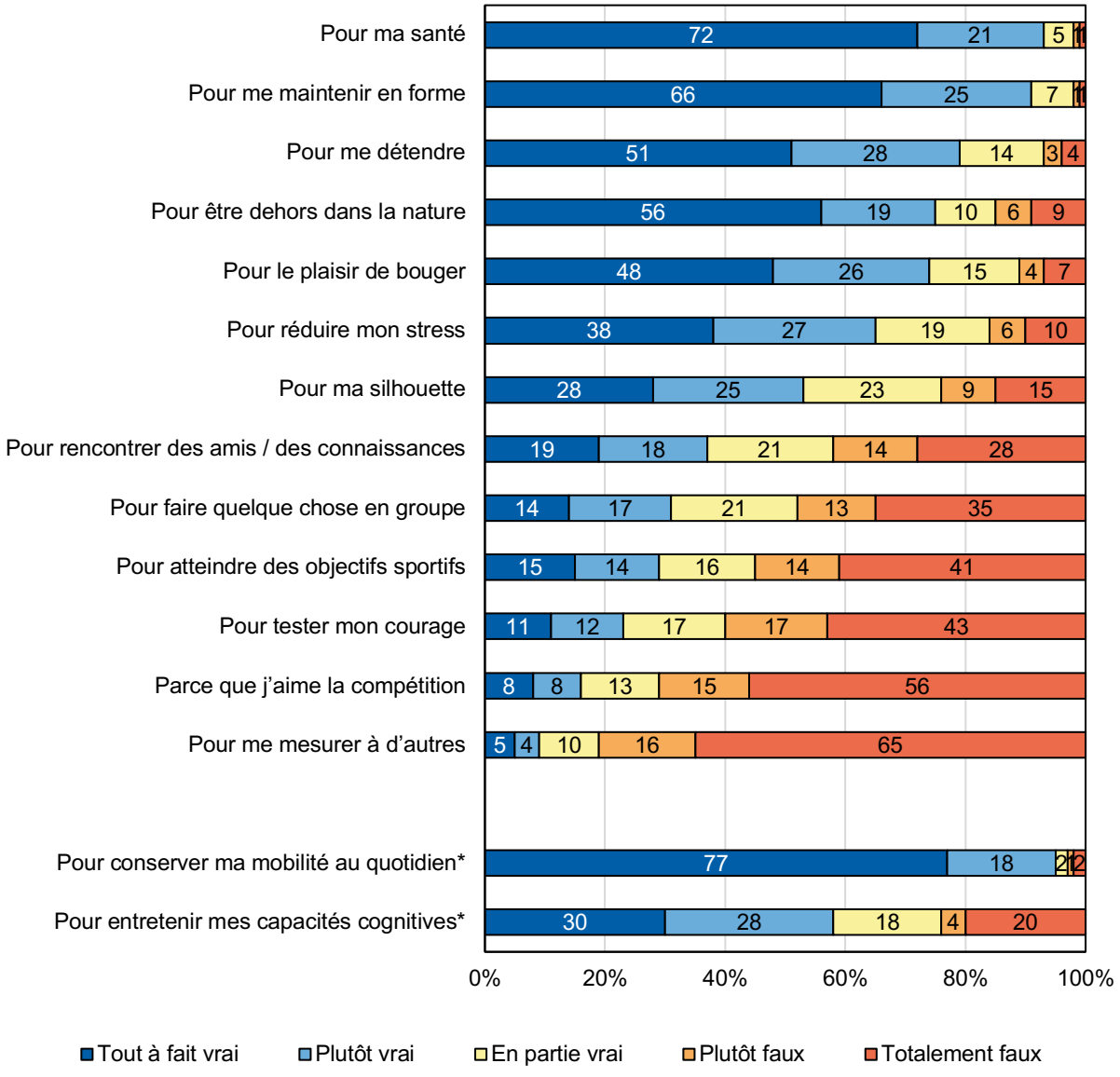
	Aucune (en %)	Actif (en %)	Très actif (en %)	Nombre de personnes interrogées
Région (agrégée)				
Val-de-Travers*	28	28	44	53
Montagnes	25	32	43	276
Littoral	19	28	53	514
Val-de-Ruz*	19	42	39	90
Taille de la commune				
Jusqu'à 5000 habitants	17	30	53	109
De 5000 à 9999 habitants	17	25	58	128
De 10 000 à 19 999 habitants	24	31	45	269
De 20 000 à 50 000 habitants	22	32	46	427
Type de commune				
Villes	23	30	47	613
Zones intermédiaires	17	31	52	276
Régions rurales*	21	43	36	44
Total	21	31	48	933

Remarque: La répartition en différentes entités géographiques (districts/régions et type de commune) reprend la classification de l'Office fédéral de la statistique. La mesure de l'activité sportive est basée sur une synthèse entre fréquence et durée (cf. tableau 2.1): «actif» signifie pratique irrégulière jusqu'à une fois par semaine au moins, à raison de deux heures et plus; «très actif» signifie pratique plusieurs fois par semaine, à raison de trois heures et plus. * En raison du faible nombre de cas, il convient de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données en gris.

4. Motivations, sports et aspirations

La santé, la forme physique, la détente, le contact avec la nature et le plaisir de bouger (cf. graphique 4.1) sont les principales raisons motivant la pratique sportive dans le canton de Neuchâtel. Chez les personnes de 65 ans et plus, le maintien de la mobilité au quotidien et des capacités cognitives constitue une forte incitation à pratiquer un sport. Par rapport à l'ensemble du pays, la plupart des motivations à faire du sport sont jugées légèrement plus importantes par la population neuchâteloise. Celle-ci accorde davantage d'importance, notamment, à la détente, à la forme physique, à la réduction du stress et à la volonté de tester son courage. Par rapport à la moyenne suisse, la population neuchâteloise met également un peu plus souvent en avant les motivations liées à la convivialité et à la performance. Cependant, même dans le canton de Neuchâtel, seule une minorité accorde une grande importance à ces motivations.

G 4.1: Importance des différentes raisons de faire du sport dans le canton de Neuchâtel (en % des sportifs)



Remarque: Nombre de personnes interrogées (sportifs uniquement): entre 713 et 734. * Seules les personnes de 65 ans et plus ont été interrogées sur ces motivations (n = entre 142 et 156).

Même si la population neuchâteloise accorde une importance supérieure à la moyenne aux motivations liées à la performance, cela ne se traduit pas par un taux de participation aux compétitions et manifestations sportives supérieur à la moyenne (cf. tableau 4.1). Seules 16% des personnes sportives du canton de Neuchâtel participent à des compétitions et à des manifestations sportives, une valeur qui se situe exactement dans la moyenne nationale. Le taux de participation est même inférieur de 2 points de pourcentage à celui de l'ensemble de la Suisse romande.

La population sportive neuchâteloise participe le plus souvent à des compétitions avec classement, comme des courses à pied ou des triathlons, ou à des championnats interclubs. Le taux de participation cantonal à des manifestations sportives sans classement est de 6%, soit deux fois plus que dans l'ensemble du pays. Dans le canton de Neuchâtel, les hommes participent plus fréquemment (18%) à des compétitions et manifestations sportives que les femmes (13%), comme dans l'ensemble de la Suisse. En outre, la participation à des compétitions diminue avec l'âge: elle est de 23% chez les 15 à 29 ans, de 21% chez les 30 à 44 ans, de 16% chez les 45 à 59 ans, et de 7% à partir de 60 ans.

T 4.1: Participation à des compétitions et à des manifestations sportives (en % des sportifs)

	Neuchâtel	Suisse
Participation à des compétitions / manifestations sportives	16	16
Aucune participation	84	84
Championnats interclubs (p. ex. de football ou de volleyball)	8	8
Autres compétitions avec classement (p. ex. courses à pied, triathlons, courses de VTT, de ski de fond ou de cyclisme)	9	8
Manifestations sportives sans classement (sans chronométrage, SlowUp)	6	3

Remarque: Nombre de personnes interrogées (sportifs uniquement) dans le canton de Neuchâtel: 737; en Suisse: 12 465. Les personnes interrogées pouvaient citer plusieurs compétitions.

Afin de recueillir davantage d'informations sur la notion de sport, sur l'image du sport et sur les émotions liées au sport, il a été demandé aux personnes interrogées dans le cadre de l'étude «Sport Suisse» de sélectionner les termes qu'elles associent au sport parmi une liste de 30 termes. Le nuage de mots-clés (cf. graphique 4.2) montre les termes que la population neuchâteloise associe au sport. Les termes cités les plus fréquemment sont l'activité physique (90% des personnes interrogées), la santé (79%), l'effort (50%), la détente (46%), l'entraînement (46%), l'autodiscipline (36%), la liberté (32%), le plaisir (32%), la volonté d'améliorer sa silhouette (31%) et le contact avec la nature (31%). Les termes négatifs comme le risque (1%), la violence (2%), la tricherie (2%) et la corruption (4%) sont en revanche très peu cités. Les chiffres montrent certes que le sport bénéficie d'une bonne image auprès de la population neuchâteloise, mais aussi que les termes positifs comme la forme physique, la perception corporelle et le plaisir sont bien plus rarement cités qu'en moyenne nationale. La détente, la volonté d'améliorer sa silhouette et le spectacle sont cités légèrement plus fréquemment. Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles la population neuchâteloise accorde davantage d'importance à la détente, à la réduction du stress et à la volonté de tester son courage comme motivations à faire du sport.

G 4.2: Termes associés au sport par la population du canton de Neuchâtel



Remarque: Nombre de personnes interrogées: 848 (enquête en ligne). Nuage de mots-clés: la taille des mots augmente en fonction de leur fréquence de sélection. Les couleurs font ressortir les combinaisons de mots fréquentes, repérées grâce à une analyse factorielle.

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois pratiquent en moyenne 3,0 sports, et sont donc légèrement moins polysportifs que la moyenne nationale (3,3 sports), mais légèrement plus que la moyenne romande (2,9 sports).

En tout, «Sport Suisse 2026» recense 317 sports et activités sportives. Le tableau 4.2 les regroupe selon une quarantaine de catégories. Les activités occasionnelles des non-sportifs sont également prises en compte (cf. chapitre 5). Dans le canton de Neuchâtel également, le haut du classement des sports les plus appréciés est occupé par les cinq sports du «combiné helvétique»: randonnée, ski, cyclisme, natation et jogging. La population neuchâteloise fait légèrement plus de ski que la moyenne suisse, mais nettement moins de vélo et moins de jogging. Ces observations s'inscrivent pleinement dans la tendance nationale selon laquelle le cyclisme et le jogging sont moins pratiqués en Suisse romande, tandis que le ski est cité plus fréquemment. À l'échelle nationale, le fitness (y compris les diverses formes de fitness collectif), le yoga et la musculation affichent désormais des taux de pratique presque aussi élevés que le ski et pourraient donc bientôt rejoindre le «combiné helvétique», qui compterait alors huit sports. La musculation est toutefois nettement moins pratiquée dans le canton de Neuchâtel que dans le reste du pays, et le yoga y est également moins répandu. Néanmoins, le taux de pratique de ces sports dépasse nettement les 10% de la population résidante du canton de Neuchâtel. Le VTT dépasse lui aussi la barre des 10%; cette discipline est pratiquée nettement plus souvent dans le canton de Neuchâtel que dans l'ensemble de la Suisse. L'aqua-fitness, la randonnée en raquettes, les autres sports d'aventure, le ski de fond, le patinage sur glace et le badminton y sont également plus prisés que dans le reste de la Suisse, tandis que le squash, l'athlétisme, le canoë, la plongée, le snowboard, le golf, l'aviron et le tir y comptent moins d'adeptes.

T 4.2: Pratique des différents sports par la population du canton de Neuchâtel (en % de la population résidante âgée de 15 ans et plus)

	Neuchâtel	Suisse
Randonnée pédestre, randonnée en montagne	49,0	49,0
Ski (hors randonnée à skis)	25,7	23,3
Cyclisme (hors VTT)	25,2	33,6
Natation	24,9	24,7
Jogging, course à pied	18,9	23,2
Fitness (individuel ou collectif)	14,9	14,9
Yoga, Pilates, Body-Mind	13,6	16,1
Musculation, body-building	13,4	19,7
VTT	10,4	7,8
Ski de fond	7,6	4,6
Danse	5,3	6,9
Gymnastique	4,7	6,5
Randonnée à skis ou en snowboard	4,6	3,7
Tennis	4,4	4,2
Football	4,1	5,7
Randonnée en raquettes	3,9	2,0
Escalade, alpinisme	2,9	3,8
Aqua-fitness	2,8	1,2
Badminton	2,6	1,9
Volleyball, beach volley	2,4	2,6
Sports de combat, autodéfense	2,4	2,6
Planche à voile, surf, kitesurf, SUP	2,1	2,2
Marche athlétique, marche nordique	1,9	3,2
Patinage sur glace	1,8	1,1
Luge	1,7	2,1
Snowboard (hors randonnée)	1,7	3,6
Tennis de table	1,6	1,4
Basket-ball	1,5	1,4
Unihockey	1,2	1,0
Hockey sur glace	1,1	0,9
Équitation, autres sports équestres	1,1	1,5
Golf	0,9	1,7
Voile	0,9	0,7
Inline-skating, patinage sur roulettes	0,9	1,0
Aviron	0,7	1,3
Tir	0,6	1,1
Handball	0,4	0,4
Plongée	0,3	0,7
Squash	0,2	1,0
Canoë, descentes d'eaux vives	0,2	0,5
Athlétisme	0,1	0,4
Autres sports collectifs	3,6	3,0
Autres sports d'aventure	2,2	1,2
Autres sports d'endurance	1,1	1,0
Autres sports	4,4	4,2

Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 910; en Suisse: 14 121. Les valeurs indiquées tiennent compte des données fournies par les non-sportifs lorsque le sport en question a été cité parmi leurs activités physiques. La majorité des sports figurant dans le tableau recouvrent diverses disciplines. Ces regroupements ont été légèrement modifiés pour l'enquête «Sport Suisse 2026».

Parmi la population sportive du canton de Neuchâtel, 39% des personnes souhaitent s'investir davantage dans le sport, en découvrant de nouvelles disciplines ou en intensifiant les activités déjà pratiquées. Dans le canton de Neuchâtel, la part de sportifs ayant une aspiration sportive est supérieure à la moyenne nationale. Si cette aspiration venait à se concrétiser, elle pourrait entraîner une progression du niveau d'activité sportive à l'avenir. L'aspiration sportive est plus marquée chez les Neuchâteloises (43%) que chez les Neuchâtelois (36%). Chez les deux sexes, elle est particulièrement élevée dans les tranches d'âge les plus jeunes: 55% des 15 à 29 ans et 51% des 30 à 44 ans souhaitent faire plus de sport. Cette aspiration faiblit continuellement au cours de la deuxième moitié de vie: elle est exprimée par 39% des 45 à 59 ans, et par 21% des personnes de 60 ans et plus.

La natation, le yoga, la danse, le fitness, le cyclisme, les sports de combat, la musculation, la randonnée et le jogging comptent parmi les sports que la population sportive neuchâteloise souhaite le plus pratiquer (cf. tableau 4.3). À l'exception de la danse et des sports de combat, ces disciplines font partie du «combiné helvétique» sous sa forme étendue à huit sports.

T 4.3: Sports que les sportifs souhaiteraient pratiquer (ou pratiquer davantage) (en % des sportifs)

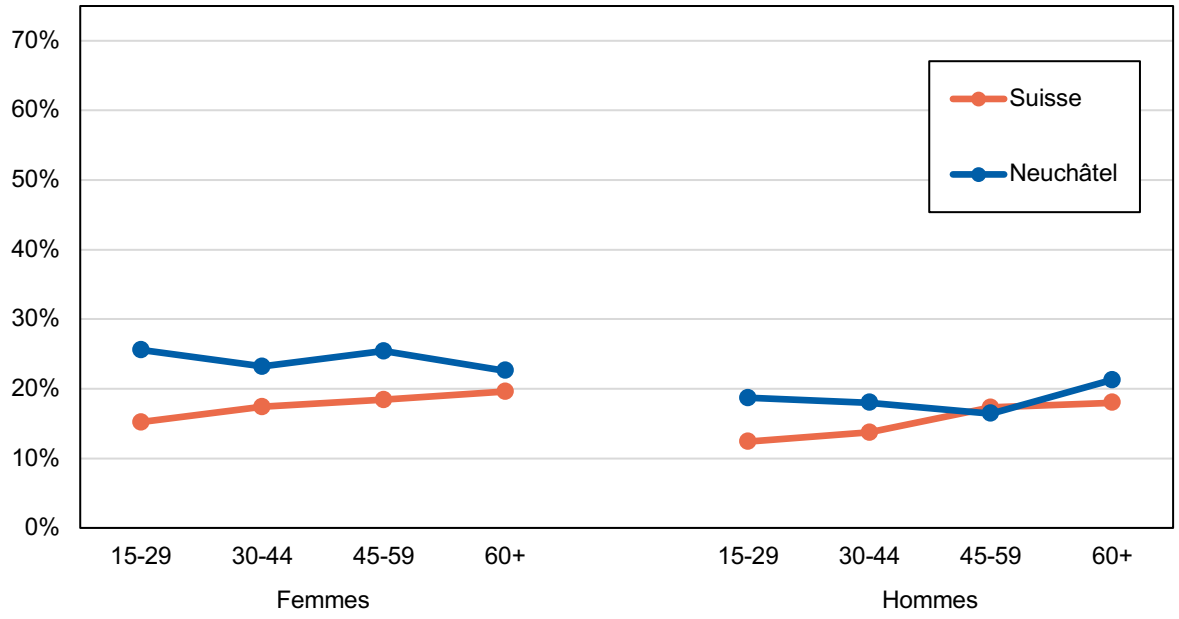
	Neuchâtel	Suisse
Natation	6,1	4,0
Yoga, Pilates, Body-Mind	5,6	4,1
Danse	4,9	2,9
Fitness (individuel ou collectif)	4,0	2,8
Cyclisme (hors VTT)	3,7	3,0
Sports de combat, autodéfense	3,0	2,0
Musculation, body-building	2,8	3,7
Randonnée pédestre, randonnée en montagne	2,8	2,3
Jogging, course à pied	2,7	2,9
Escalade, alpinisme	2,1	1,4
Planche à voile, surf, kitesurf, SUP	2,0	1,2
Tennis	1,7	1,5
VTT	1,5	0,6
Ski de fond	1,4	1,1
Randonnée à skis ou en snowboard	1,2	0,6
Ski (hors randonnée à skis)	0,9	1,0
Aqua-fitness	0,8	0,3
Voile	0,8	0,3
Football	0,8	0,4
Gymnastique	0,7	0,5
Aviron	0,7	0,5
Badminton	0,7	0,8
Basket-ball	0,6	0,2
Tir	0,6	0,5
Plongée	0,6	0,2
Équitation, autres sports équestres	0,5	0,5

Remarque: Nombre de personnes interrogées (sportifs uniquement) dans le canton de Neuchâtel: 737; en Suisse: 12 466. La liste n'inventorie que les sports cités par au moins 0,5% des sportifs du canton de Neuchâtel.

5. Non-sportifs

Parmi la population neuchâteloise, 21% des personnes ont répondu «non» à la question «Pratiquez-vous du sport?» et sont donc considérées non sportives, une valeur supérieure à la moyenne suisse (17%, cf. chapitre 2) et légèrement inférieure à la moyenne romande (22%). Par rapport à l'ensemble de la Suisse, le canton de Neuchâtel présente un écart plus marqué entre les sexes: la part des personnes non sportives y est de 24% chez les femmes, contre 19% chez les hommes. En tenant compte de l'âge en plus du sexe, la part des personnes non sportives apparaît particulièrement élevée par rapport à la moyenne nationale dans les tranches d'âge les plus jeunes, chez les Neuchâteloises comme chez les Neuchâtelois (cf. graphique 5.1).

G 5.1: Part de personnes non sportives dans le canton de Neuchâtel par rapport à la Suisse, en fonction du sexe et de l'âge (en %)



Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 933; en Suisse: 14 741. En raison du faible nombre de cas dans certains groupes, certains écarts peuvent sembler quelque peu exagérés et doivent être interprétés avec prudence.

Près d'un tiers de la population neuchâteloise non sportive indique ne pas faire de sport par manque de temps; près d'un tiers, également, déclare ne pas en avoir envie (cf. tableau 5.1). Près d'un quart avancent une charge de travail trop lourde ou des raisons de santé. En revanche, les blessures sportives, la mauvaise accessibilité des installations, le manque d'offres adéquates ou les mauvaises expériences ne sont guère mentionnés. Par rapport à l'ensemble de la Suisse, il est frappant de constater que les personnes non sportives du canton de Neuchâtel citent bien plus fréquemment le manque d'envie comme raison de leur inactivité. À l'inverse, le manque d'offres adéquates est plus rarement cité.

T 5.1: Raisons avancées par les non-sportifs pour expliquer leur inactivité dans le canton de Neuchâtel

	en % de l'ensemble des non-sportifs
Manque de temps en général	31,9
Manque d'envie et de plaisir	31,8
Surcharge de travail, excès de fatigue	22,9
Raisons de santé	20,0
Horaires de travail étendus ou défavorables	16,8
Autres centres d'intérêt	14,2
Raisons financières, le sport coûte trop cher	12,5
Activité physique suffisante, se sent en bonne forme	9,2
Pas envie de compétition, de concurrence, de comparer les performances	8,8
A d'autres activités physiques	8,4
Sport au détriment de la vie de famille	6,6
Sentiment d'être trop âgée	6,3
Ne se sent pas faite pour le sport, n'en retire aucun bien-être	6,2
Long temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail	5,9
Abandon suite à une blessure dans le cadre sportif	1,9
Horaires d'ouverture incompatibles, mauvaise accessibilité des installations sportives	1,9
Aucune offre adaptée	1,7
Mauvais souvenirs, expériences négatives	1,4

Remarque: Nombre de personnes interrogées (non-sportifs): 199. Plusieurs réponses étaient possibles, ce qui explique que le total ne corresponde pas à 100%.

Les raisons de l'inactivité sportive, mentionnées dans le tableau 5.1, montrent clairement qu'il serait erroné de considérer que tous les non-sportifs sont «allergiques au sport». En réalité, 45% des personnes non sportives du canton de Neuchâtel ne sont pas entièrement inactives et indiquent pratiquer certaines activités sportives de temps en temps. Les Neuchâteloises non sportives pratiquent des activités sportives occasionnelles plus fréquemment (48%) que les Neuchâtelois non sportifs (42%). Un cinquième de ces personnes indiquent faire de la randonnée. Le cyclisme, le ski, la natation et la promenade (sortie du chien) comptent parmi les autres activités physiques pratiquées occasionnellement, mais à une fréquence et à une intensité trop faibles pour que les personnes concernées se déclarent elles-mêmes sportives.

Près d'un tiers des Neuchâteloises et Neuchâtelois non sportifs expriment le souhait de se mettre ou de se remettre au sport. L'aspiration sportive est plus marquée chez les femmes (37%) que chez les hommes (28%). Les sports qu'ils aimeraient pratiquer, à savoir le fitness, la musculation, la natation, le jogging et la danse, sont également ceux qui sont prisés par les personnes sportives. Presque toutes les personnes non sportives ayant une aspiration sportive mentionnent la santé et la forme physique comme les principales raisons de se lancer dans une activité sportive. En outre, la détente et la réduction du stress, la volonté d'améliorer sa silhouette et son apparence, ainsi que le contact avec la nature, sont fréquemment cités comme motivations.

6. Cadres de la pratique sportive

Les chapitres précédents ont permis de déterminer qui fait du sport ou n'en fait pas, à quelle fréquence et pour quelles raisons. Le présent chapitre se penche sur l'environnement et le cadre de la pratique sportive, avant d'aborder la planification et l'encouragement du sport.

Parmi les Neuchâteloises et Neuchâtelois, 18% sont membres actifs d'un club sportif et 6% supplémentaires se disent membres passifs d'un club sportif (cf. tableau 6.1); les affiliations à des clubs sont donc légèrement en dessous de la moyenne suisse et romande, qui s'élève à 19%. En outre, avec 16% de la population neuchâteloise titulaire d'un abonnement à un centre de fitness, la moyenne du canton dans cette catégorie est nettement inférieure à la moyenne suisse et légèrement inférieure à la moyenne romande, qui est de 18%. Contrairement à l'ensemble de la Suisse, le secteur des clubs sportifs reste le principal prestataire sportif dans le canton de Neuchâtel.

T 6.1: Affiliation à un club sportif et à un centre de fitness (en %)

		Neuchâtel	Suisse
Club sportif	Membre actif	18	19
	Membre passif	6	6
	Pas d'affiliation	76	75
Centre de fitness privé	Affiliation	16	22
	Pas d'affiliation	84	78
Nombre de personnes interrogées		938	14 767

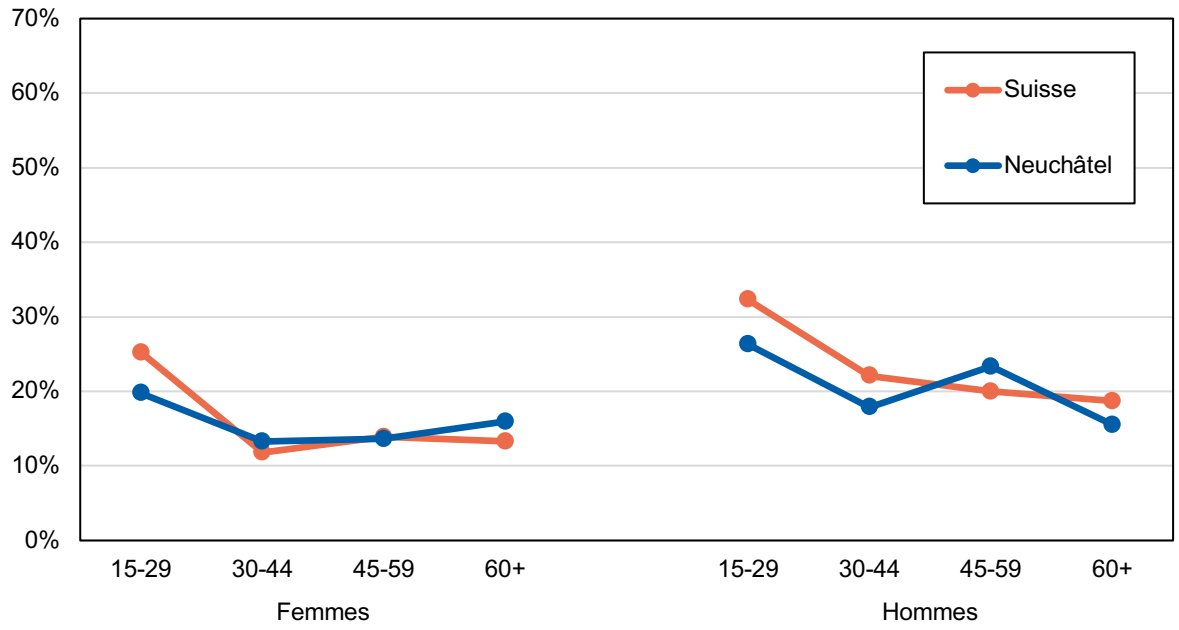
En fonction du degré d'organisation de l'activité sportive, la population du canton de Neuchâtel peut être répartie selon divers types de pratique sportive (cf. tableau 6.2). En plus des 21% de non-sportifs, 50% font du sport en dehors d'un club ou d'un centre de fitness et constituent le groupe des sportifs sans affiliation. Ce résultat n'a rien d'étonnant. En effet, les sports les plus plébiscités dans le canton de Neuchâtel sont pratiqués de manière flexible et autonome: la randonnée, le ski, le cyclisme, la natation et le jogging. Parmi les Neuchâteloises et Neuchâtelois, 11% sont uniquement membres d'un centre de fitness, 13% sont exclusivement membres actifs d'un club sportif et 5% sont à la fois membres d'un centre de fitness et d'un club sportif. Par rapport à l'ensemble de la Suisse, le canton de Neuchâtel compte légèrement plus de sportifs sans affiliation, mais nettement moins de sportifs exclusivement membres d'un centre de fitness.

T 6.2: Type de pratique sportive selon le degré d'organisation (en %)

	Neuchâtel	Suisse
Non-sportifs	21	17
Sportifs sans affiliation	50	47
Membres d'un centre de fitness	11	17
Membres actifs d'un club sportif	13	14
Membres d'un club sportif et d'un centre de fitness	5	5
Nombre de personnes interrogées	938	14 782

Les Neuchâtelois sont plus fréquemment membres d'un club sportif (20%) que les Neuchâteloises (15%). Il existe un écart entre les sexes dans toutes les tranches d'âge; c'est uniquement à partir de 60 ans que la répartition entre les sexes est équilibrée (cf. graphique 6.1). Une différence similaire entre les sexes en matière d'affiliation à des clubs est également constatée à l'échelle nationale. Chez les deux sexes, la part la plus élevée de membres de clubs s'observe chez les 15 à 29 ans. Chez les femmes, cette part diminue fortement à partir de 30 ans et n'augmente ensuite que très légèrement. Chez les hommes, une forte baisse est certes également observée chez les 30 à 44 ans, mais la part de membres de clubs augmente de nouveau chez les 45 à 59 ans, avant de redescendre à partir de 60 ans.

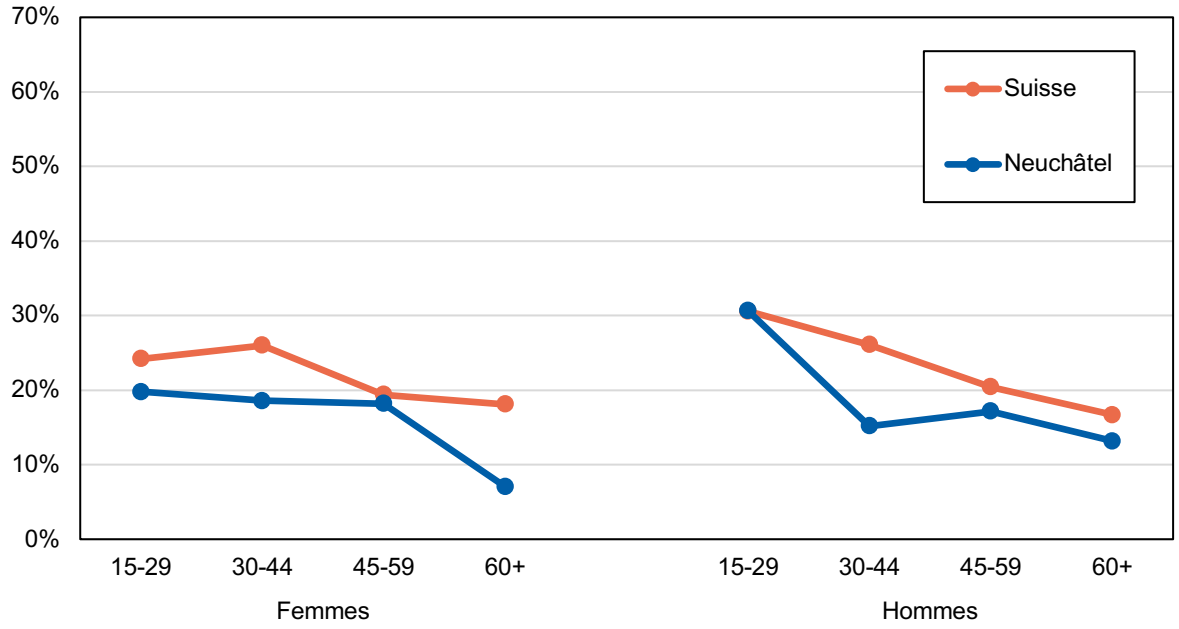
G 6.1: Part de membres de clubs (membres actifs) dans le canton de Neuchâtel par rapport à la Suisse, en fonction du sexe et de l'âge (en %)



Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 938; en Suisse: 14 779. En raison du faible nombre de cas dans certains groupes, certains écarts peuvent sembler quelque peu exagérés et doivent être interprétés avec prudence.

Dans la tranche d'âge la plus jeune ainsi que celle la plus âgée, les Neuchâtelois sont nettement plus nombreux que les Neuchâteloises à être membres d'un centre de fitness, comme le montre le graphique 6.2. Dans les deux tranches d'âge du milieu, les Neuchâteloises sont légèrement plus nombreuses à fréquenter un centre de fitness. Par rapport à l'ensemble des Suissesses, les Neuchâteloises affichent une proportion plus réduite de membres de centres de fitness, toutes tranches d'âge confondues. L'écart est minime chez les 45 à 59 ans, tandis que des différences plus marquées sont observées dans toutes les autres tranches d'âge, et en particulier à partir de 60 ans. Les Neuchâtelois affichent aussi une proportion moins élevée de membres de centres de fitness que la population masculine suisse, dans toutes les tranches d'âge à l'exception des 15 à 29 ans. L'écart est le plus net chez les 30 à 44 ans.

G 6.2: Part de membres de centres de fitness dans le canton de Neuchâtel par rapport à la Suisse, en fonction du sexe et de l'âge (en %)



Remarque: Nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel: 938; en Suisse: 14 767. En raison du faible nombre de cas dans certains groupes, certains écarts peuvent sembler quelque peu exagérés et doivent être interprétés avec prudence.

Le tableau 6.3 présente les différences régionales en matière d'affiliation à des clubs sportifs et à des centres de fitness. La région Littoral compte non seulement plus de membres actifs de clubs sportifs, mais aussi plus de membres de centres de fitness que la région Montagnes. Les communes de taille moyenne comptent davantage de membres actifs de clubs que les communes les plus petites et les plus grandes. Contrairement à la tendance nationale, les centres de fitness sont légèrement plus plébiscités dans les petites communes du canton de Neuchâtel que dans les grandes communes. Les centres de fitness et les clubs sportifs sont plus populaires dans les zones intermédiaires que dans les zones urbaines.

T 6.3: Membres d'un club sportif ou d'un centre de fitness dans le canton de Neuchâtel, en fonction de la région, de la taille de la commune et du type de commune

	Membres actifs d'un club sportif (en %)	Membres d'un centre de fitness (en %)	Nombre de personnes interrogées
Région (agrégée)			
Val-de-Travers*	33	16	53
Montagnes	13	13	277
Littoral	18	18	515
Val-de-Ruz*	19	13	90
Taille de la commune			
Jusqu'à 5000 habitants	17	19	109
De 5000 à 9999 habitants	20	19	128
De 10 000 à 19 999 habitants	21	14	270
De 20 000 à 50 000 habitants	15	16	428
Type de commune			
Villes	16	15	615
Zones intermédiaires	21	19	276
Régions rurales*	21	16	44
Total	17	16	935

Remarque: La répartition en différentes entités géographiques (districts/régions et type de commune) reprend la classification de l'Office fédéral de la statistique. * En raison du faible nombre de cas, il convient de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données en gris.

Les sportifs sans affiliation ne pratiquent pas nécessairement leur activité de manière autonome ou non organisée. En plus des clubs et des centres de fitness, d'autres offres sont apparues au cours des dernières années. Parmi la population du canton, 12% des personnes sont inscrites à une offre proposée par un autre prestataire privé. En font notamment partie les studios de danse et de yoga, ainsi que les écoles de sport de combat et de natation. Les Neuchâteloises optent nettement plus souvent pour de telles offres privées (18%) que les Neuchâtelois (4%). Le tableau est similaire en ce qui concerne les offres sportives participatives ouvertes à tous, par exemple les groupes de marche athlétique ou les leçons d'aquafitness ou de gymnastique, auxquelles participe 3% de la population neuchâteloise. Ici aussi, le nombre de femmes (4%) est supérieur à celui des hommes (2%).

À travers une affiliation à un club, il est possible de bénéficier d'un entraînement de qualité, de possibilités de pratiquer un sport de compétition, d'une vie associative conviviale et d'infrastructures bien développées. En contrepartie, il peut être attendu des membres qu'ils apportent leur aide au sein du club. Comme le montre le tableau 6.4, plus de la moitié des membres actifs de clubs sportifs du canton de Neuchâtel s'engagent volontairement dans le domaine du sport. Près d'un tiers sont bénévoles au sein de leur club ou fournissent des prestations d'aide. Par ailleurs, près d'un quart des membres actifs déclarent occuper une fonction en dehors de leur club, tandis qu'un autre quart déclarent fournir des prestations d'aide en dehors de leur club. Au total, 19% de la population neuchâteloise a travaillé à titre bénévole dans le domaine du sport au cours des 12 derniers mois, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne suisse (18%). Le canton de Neuchâtel compte un nombre particulièrement élevé de personnes qui occupent une fonction en dehors de leur club.

T 6.4: Engagement bénévole dans le sport de la population du canton de Neuchâtel

	en % de la population	en % des membres actifs
Fonction au sein du club	8	32
Fonction en dehors du club	7	22
Prestation d'aide dans/pour le club	9	32
Prestation d'aide en dehors du club	7	20
Engagement bénévole dans le sport	19	59

Remarque: Nombre de personnes interrogées: respectivement 936 et 170 (membres actifs). Il était possible d'indiquer plusieurs formes d'engagement.

7. Utilisation des infrastructures sportives

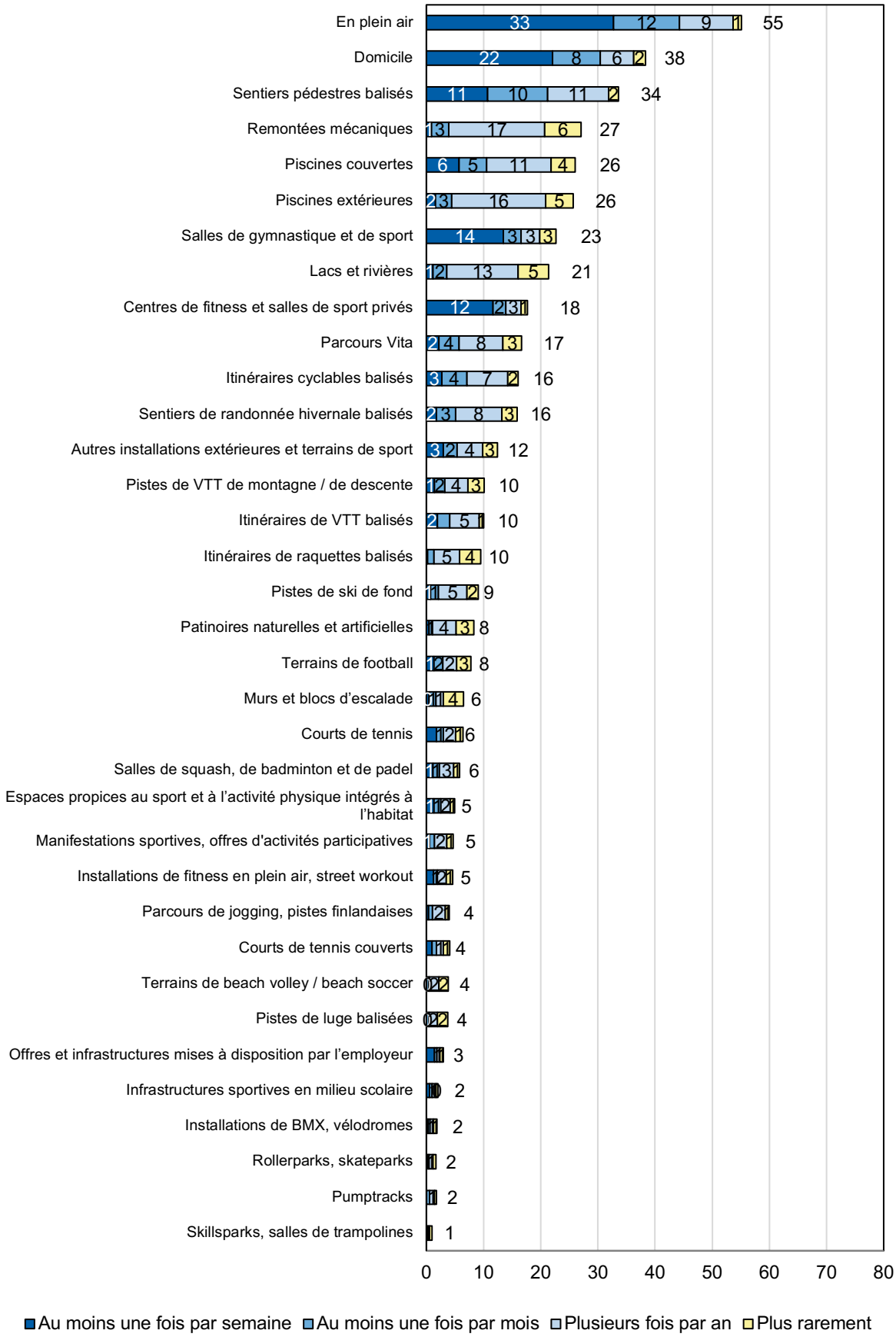
Le graphique 7.1 montre à quelles infrastructures la population neuchâteloise recourt dans sa pratique sportive et à quelle fréquence. Pratiqué par 55% de la population neuchâteloise, le sport en plein air occupe la première place; 33% des personnes déclarent pratiquer un sport en plein air au moins une fois par semaine, et 12% supplémentaires s'y adonnent au moins une fois par mois. En outre, plus d'un tiers de la population du canton fait du sport à domicile ou sur des sentiers pédestres balisés. Un bon quart emprunte des remontées mécaniques et fréquente des piscines couvertes et extérieures. En plus de la pratique en plein air, une importante pratique hebdomadaire est constatée pour ce qui est du sport à domicile, des salles de gymnastique et de sport, des centres de fitness et centres sportifs, ainsi que des sentiers pédestres balisés. L'utilisation totale des centres de fitness (18%) est supérieure à l'affiliation mentionnée au chapitre 6 (16%), car le graphique 7.1 inclut des usagers occasionnels dont certains ne sont pas affiliés. L'utilisation des infrastructures correspond globalement aux préférences sportives constatées dans le canton de Neuchâtel. Par rapport à l'ensemble de la Suisse, la population neuchâteloise recourt nettement moins souvent aux infrastructures sportives les plus fréquentées, à savoir les lieux de pratique en plein air, le domicile, les sentiers pédestres et les centres de fitness et de sport. Les activités et infrastructures sportives en milieu scolaire, les pistes de luge balisées, les parcours de jogging et les pistes finlandaises sont également moins souvent utilisés. Les installations de BMX et les vélodromes, les rollerparks et les skateparks ainsi que les manifestations sportives et les offres d'activités participatives sont plus souvent utilisés que la moyenne suisse.

Dans le canton de Neuchâtel, la majeure partie de l'infrastructure sportive est située à proximité immédiate du domicile (cf. tableau 7.1). Plus de la moitié des usagers disposent de terrains de football, de parcours Vita, de salles de gymnastique et de sport ainsi que de centres de fitness et centres sportifs dans leur propre commune de résidence. Des terrains de squash, de badminton et de padel, des terrains de beach volley et de beach soccer, des manifestations sportives et des offres d'activités participatives, des pistes de ski de fond, des murs et blocs d'escalade ainsi que des courts de tennis couverts sont fréquemment à disposition dans la région. Seuls les lacs et les rivières ainsi que les pistes de luge balisées nécessitent que certains usagers effectuent un long trajet. Toutefois, le choix d'un lac ou d'une rivière est souvent décidé au cas par cas. De même, il existe une grande variation géographique dans le choix des sentiers de randonnée hivernale et des pistes de VTT.

Le tableau 7.2 montre que les personnes sportives du canton de Neuchâtel se rendent généralement à pied (30%) ou en véhicule motorisé (29%; voiture ou moto) sur leur lieu de pratique, et moins fréquemment en transports publics (9%) et à vélo (8%). Certaines personnes décident au cas par cas du moyen de transport à utiliser (19%). Par rapport à l'ensemble de la Suisse, la population du canton se déplace plus souvent à pied, mais nettement plus rarement à vélo.

La population neuchâteloise fait le plus fréquemment du sport l'après-midi (40%) et le soir (38%). L'après-midi est nettement plus plébiscité dans le canton de Neuchâtel que dans l'ensemble de la Suisse, tandis que le soir l'est un peu moins. Parmi la population du canton, 14% des personnes font du sport en début de matinée et 29% en fin de matinée. Enfin, 20% font du sport à différents moments de la journée.

G 7.1: Lieux de pratique et fréquentation des infrastructures sportives dans le canton de Neuchâtel (en % de la population résidante âgée de 15 ans et plus)



Remarque: Nombre de personnes interrogées: 938

T 7.1: Lieu d'utilisation de diverses infrastructures sportives dans le canton de Neuchâtel (en % des usagers d'une infrastructure donnée)

	Commune de résidence	Région proche	Autre lieu	Divers
En plein air	41	21	3	35
Piscines couvertes	45	34	7	14
Piscines extérieures	43	32	8	17
Salles de gymnastique et de sport	59	29	7	5
Lacs et rivières	16	18	29	37
Centres de fitness et salles de sport privés	55	31	7	7
Parcours Vita	61	24	4	11
Sentiers de randonnée hivernale balisés	10	28	14	48
Autres installations extérieures et terrains de sport	37	34	9	20
Pistes de VTT de montagne / de descente	20	34	4	42
Itinéraires de VTT balisés	34	31	1	34
Itinéraires de raquettes balisés	12	42	12	34
Pistes de ski de fond	20	46	4	30
Patinoires naturelles et artificielles	37	40	9	14
Terrains de football	63	22	2	13
Murs et blocs d'escalade	14	46	20	20
Courts de tennis	46	36	10	8
Salles de squash, de badminton et de padel	24	58	8	10
Espaces propices au sport et à l'activité physique intégrés à l'habitat	42	35	0	23
Manifestations sportives, offres d'activités participatives	24	47	13	16
Installations de fitness en plein air, street workout	39	42	7	12
Parcours de jogging, pistes finlandaises	49	34	0	17
Courts de tennis couverts	35	45	6	14
Terrains de beach volley / beach soccer	39	48	4	9
Pistes de luge balisées	6	30	32	32
Offres et infrastructures mises à disposition par l'employeur*	28	45	20	7
Infrastructures sportives en milieu scolaire*	62	23	10	5
Installations de BMX, vélodromes*	22	22	0	56
Rollerparks, skateparks*	53	31	9	7
Pumptracks*	27	25	27	21
Skillsparks, salles de trampolines*	16	71	13	0

Remarque: Réponses à la question «Où utilisez-vous ces infrastructures d'habitude?» Nombre de personnes interrogées: entre 9 et 539 selon l'infrastructure. * En raison du faible nombre de cas (n < 30), les résultats doivent être interprétés avec prudence.

T 7.2: Moyens de transport empruntés pour aller faire du sport (en % de l'ensemble des personnes qui ont utilisé une infrastructure sportive au cours des douze derniers mois)

	Neuchâtel	Suisse
À pied	30	24
À vélo	8	14
En transports publics	9	9
En transport motorisé individuel (voiture, moto)	29	25
Variable	19	25
Autre	5	3
Nombre de personnes interrogées	840	13 849

T 7.3: Moment de la journée consacré au sport (en % des sportifs)

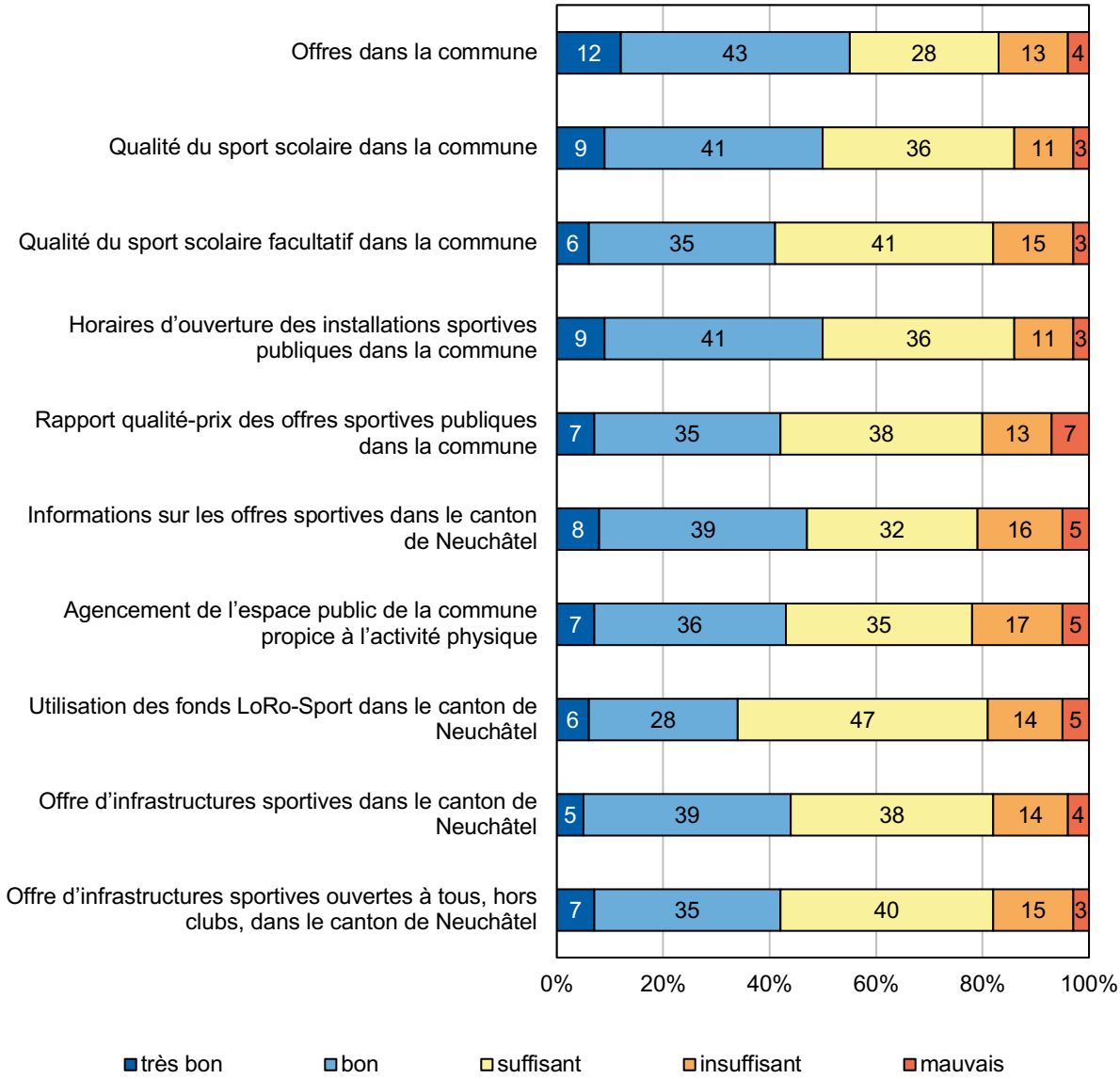
	Neuchâtel	Suisse
Tôt le matin	14	13
Dans la matinée	29	27
À midi	12	10
L'après-midi	40	30
Dans la soirée	38	44
La nuit	1	2
Variable	20	23
Nombre de personnes interrogées (sportifs uniquement)	739	12 470

Remarque: La question posée à l'ensemble des sportifs était: «À quelle heure de la journée pratiquez-vous habituellement du sport?». Plusieurs réponses étaient possibles, ce qui explique que le total ne corresponde pas à 100%.

8. Évaluation des infrastructures et des prestations

Les graphiques et tableaux ci-après présentent l'appréciation et l'évaluation des Neuchâteloises et Neuchâtelois concernant les activités et infrastructures sportives ainsi que les prestations de leur canton en matière de sport. Le graphique 8.1, tout d'abord, montre qu'au moins la moitié de la population est satisfaite des offres sportives communales, de la qualité du sport scolaire et des horaires d'ouverture des installations publiques, et donne de bonnes voire très bonnes évaluations. Le niveau des autres offres et prestations sportives est également jugé en grande partie bon ou suffisant; toutefois, la part de bonnes et très bonnes évaluations est légèrement inférieure à la barre des 50%. L'utilisation des fonds LoRo-Sport est vue d'un œil plutôt critique, ce qui se confirme à la lecture des valeurs moyennes présentées au tableau 8.1.

G 8.1: Évaluation des offres et prestations sportives dans la commune / le canton



Remarque: Nombre de personnes interrogées: entre 693 et 763. Pour une meilleure lisibilité, les offres et prestations sportives sont présentées sous forme abrégée. Les énoncés originaux figurent dans le tableau A.1 en annexe.

T 8.1: Évaluation des offres et prestations sportives dans la commune / le canton

	Évaluation (valeur moyenne)	Ne sait pas / n'a pas répondu (part en %)
Offres dans la commune	3,5	4,5
Qualité du sport scolaire dans la commune	3,4	10,1
Qualité du sport scolaire facultatif dans la commune	3,3	11,1
Horaires d'ouverture des installations sportives publiques dans la commune	3,4	9,0
Rapport qualité-prix des offres sportives publiques dans la commune	3,2	9,6
Informations sur les offres sportives dans le canton de Neuchâtel	3,3	7,4
Agencement de l'espace public de la commune propice à l'activité physique	3,2	7,0
Utilisation des fonds LoRo-Sport dans le canton de Neuchâtel	3,1	13,3
Offre d'infrastructures sportives dans le canton de Neuchâtel	3,3	7,6
Offre d'infrastructures sportives ouvertes à tous, hors clubs, dans le canton de Neuchâtel	3,3	9,3

Remarque: Nombre de personnes interrogées: 2026: entre 693 et 763. Barème: (5) très bon, (4) bon, (3) suffisant, (2) insuffisant, (1) mauvais. Pour une meilleure lisibilité, les offres et prestations sportives sont présentées sous forme abrégée. Les énoncés originaux figurent dans le tableau A.1 en annexe.

Parmi la population neuchâteloise, 55% des personnes estiment que les offres de sport et d'activité physique de la commune de résidence sont bonnes ou très bonnes (cf. graphique 8.1). Le tableau 8.2 montre en outre que les offres de sport et d'activité physique sont jugées meilleures dans les grandes communes et les communes urbaines que dans les petites communes rurales. Ce résultat n'est pas étonnant, car le nombre d'offres sportives est naturellement plus élevé dans les grandes communes. Néanmoins, la pratique sportive en plein air est souvent plus facilement accessible dans les petites communes. Par rapport aux différences entre les villes et les zones rurales, les différences entre les régions sont encore moins marquées; toutefois, l'évaluation moyenne est plus élevée dans la région Montagnes (région plus rurale, en altitude) que dans la région Littoral (région plus urbaine, au bord du lac).

Pour obtenir davantage d'informations sur d'éventuelles lacunes, des questions ont également été posées à la population neuchâteloise sur la nécessité de développer ou d'améliorer certaines offres sportives ou infrastructures à l'échelle de leur région. Les résultats correspondant figurent dans le graphique 8.2: 14% de la population neuchâteloise identifie un potentiel d'amélioration pour les piscines couvertes, 14% pour les salles de gymnastique et de sport, 11% pour les autres installations extérieures, 11% pour les offres des clubs sportifs, 8% pour les piscines extérieures, 8% pour le sport en plein air, 7% pour les terrains de football, 7% pour les parcours Vita, 6% pour les activités et infrastructures sportives en milieu scolaire, et 5% pour les espaces propices au sport et à l'activité physique intégrés à l'habitat.

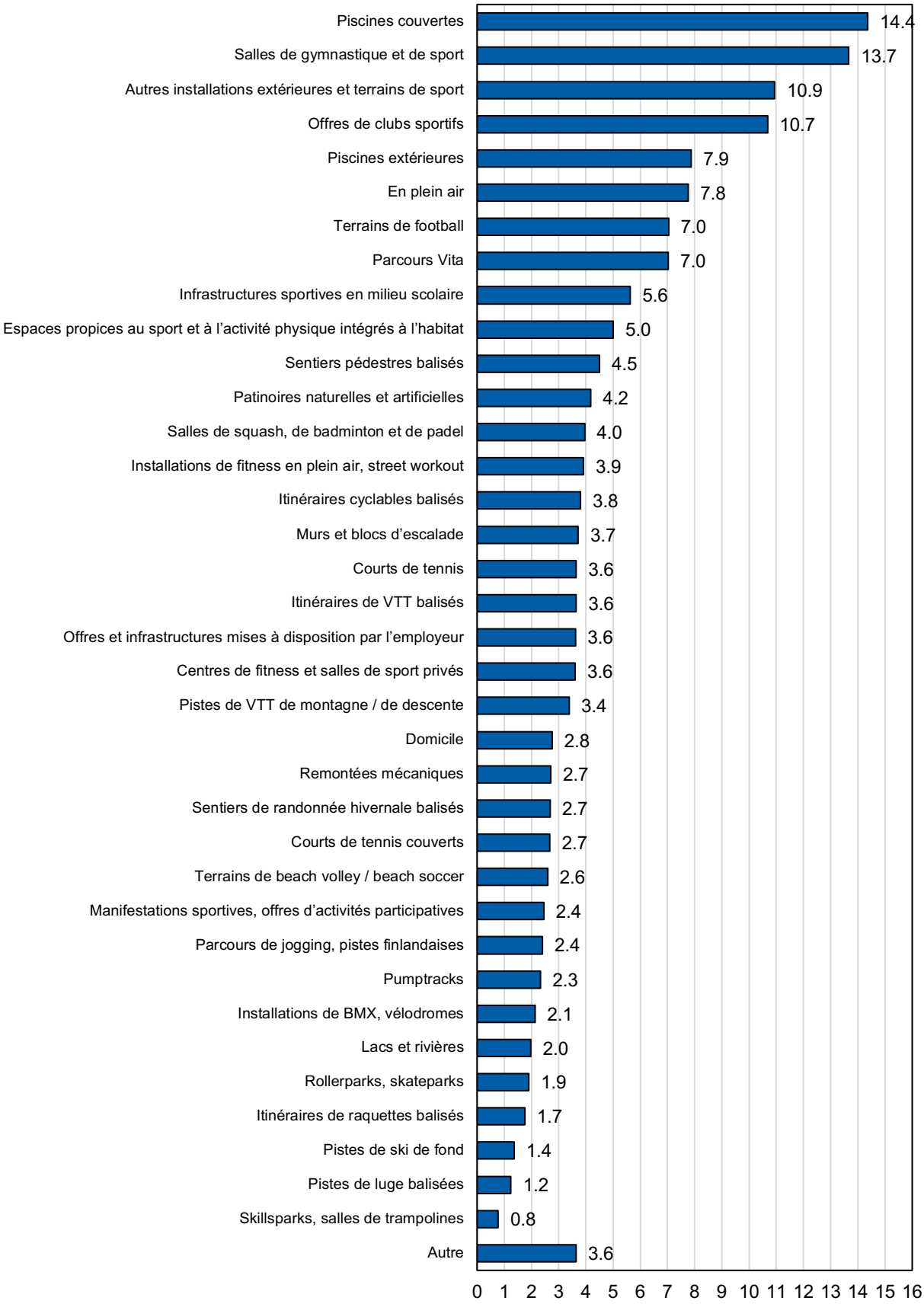
T 8.2: Évaluation des offres sportives dans la commune de résidence, par région, taille de la commune et type de commune

	Évaluation (moyenne)	Nombre de personnes interrogées
Région (agrégée)		
Val-de-Travers*	3,6	42
Montagnes	3,6	221
Littoral	3,4	424
Val-de-Ruz*	3,4	76
Taille de la commune		
Jusqu'à 5000 habitants*	3,4	84
De 5000 à 9999 habitants	3,1	106
De 10 000 à 19 999 habitants	3,4	225
De 20 000 à 50 000 habitants	3,6	348
Type de commune		
Villes	3,6	502
Zones intermédiaires	3,3	227
Régions rurales*	3,2	34
Total	3,5	763

Remarque: Moyenne arithmétique. Barème: (5) très bon, (4) bon, (3) suffisant, (2) insuffisant, (1) mauvais. La répartition en différentes entités géographiques (districts/régions et type de commune) reprend la classification de l'Office fédéral de la statistique. * En raison du faible nombre de cas, il convient de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données en gris.

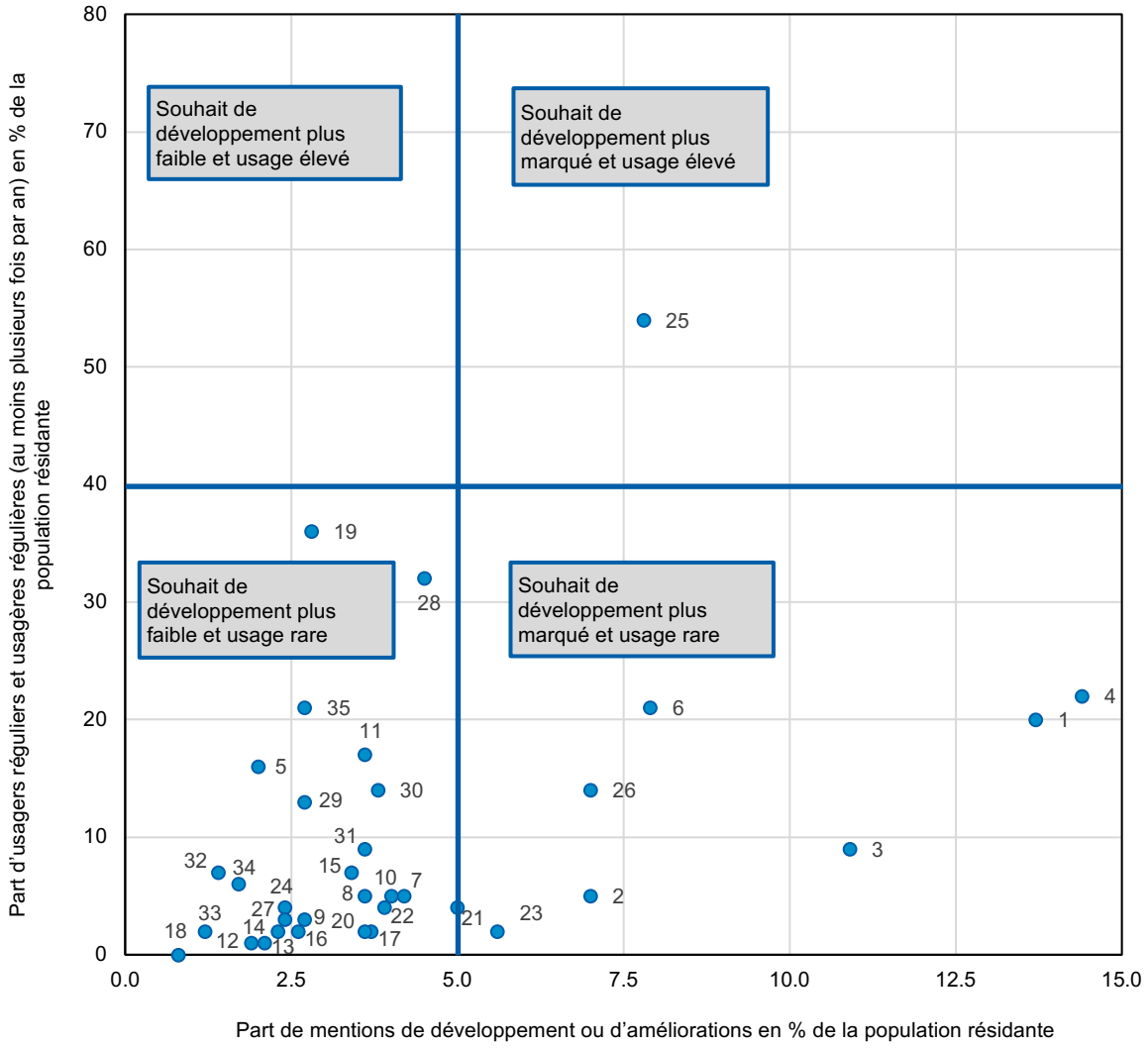
Dans le cadre de l'évaluation des offres sportives et des infrastructures sportives, l'analyse de portefeuille représentée dans le graphique 8.3 met en relation le potentiel d'amélioration et la proportion d'usagers réguliers. Le sport en plein air saute aux yeux: il est pratiqué par une grande partie de la population neuchâteloise, mais celle-ci souhaite vivement que les infrastructures sportives correspondantes soient davantage développées. Les salles de gymnastique et de sport, les piscines couvertes et extérieures ainsi que les parcours Vita font aussi l'objet d'une volonté accrue de développement. Ces offres et infrastructures sont fréquentées régulièrement par respectivement 20% et 15% de la population. De plus, un développement est particulièrement souhaité en ce qui concerne les terrains de football, les autres installations extérieures et terrains de sport, les activités et infrastructures sportives en milieu scolaire ainsi que les espaces propices au sport et à l'activité physique intégrés à l'habitat. À cet égard, la part de personnes qui identifient un potentiel d'amélioration dépasse même la part des usagers réguliers. Un besoin d'optimisation comparativement élevé par rapport à l'usage est également constaté pour les infrastructures et offres moins souvent fréquentées, comme les murs et blocs d'escalade, les installations de BMX et les vélodromes, les rollerparks et les skateparks ainsi que les skillsparks et les salles de trampoline.

G 8.2: Offres et infrastructures régionales à développer ou améliorer (mentions en % de la population résidante âgée de 15 ans et plus)



Remarque: Nombre de personnes interrogées: 889.

G 8.3: Portefeuille des offres et infrastructures sportives: part de mentions de développements ou d'améliorations (axe x) vs part d'usagers réguliers (axe y) parmi la population résidante



1	Salles de gymnastique et de sport	13	Installations de BMX, vélodromes	25	En plein air
2	Terrains de football	14	Pumptracks	26	Parcours Vita
3	Autres installations extérieures et terrains de sport	15	Pistes de VTT de montagne / de descente	27	Parcours de jogging, pistes finlandaises
4	Piscines couvertes	16	Terrains de beach volley / beach soccer	28	Sentiers pédestres balisés
5	Lacs et rivières	17	Murs et blocs d'escalade	29	Sentiers de randonnée hivernale balisés
6	Piscines extérieures	18	Skillsparks, salles de trampolines	30	Itinéraires cyclables balisés
7	Patinoires naturelles et artificielles	19	À domicile (appartement, maison, jardin)	31	Itinéraires de VTT balisés
8	Courts de tennis	20	Offres et infrastructures mises à disposition par l'employeur	32	Itinéraires de raquettes balisés
9	Courts de tennis couverts	21	Espaces propices au sport et à l'activité physique intégrés à l'habitat	33	Pistes de luge balisées
10	Salles de squash, de badminton et de padel	22	Installations de fitness en plein air, street workout	34	Pistes de ski de fond
11	Centres de fitness et salles de sport privés	23	Activités et infrastructures sportives en milieu scolaire	35	Remontées mécaniques
12	Rollerparks, skateparks	24	Manifestations sportives, offres d'activités participatives		

Remarque: Nombre de personnes interrogées: 938.

9. Encouragement du sport

Pour en savoir plus sur l'importance du sport et sur la priorisation de l'encouragement du sport, la question suivante a été posée aux personnes interrogées: «Si vous pouviez faire un don de 1000 francs pour la culture, les affaires sociales ou le sport: combien d'argent chacun de ces domaines obtiendrait-il de vous?» Des réponses très diverses ont été données: certaines personnes ont réparti la somme de manière uniforme entre les trois domaines, tandis que d'autres ont appliqué une répartition délibérée ou ont attribué la totalité du montant à un seul domaine. En moyenne, 309 francs ont été attribués à la culture, 305 francs aux affaires sociales et 386 francs au sport (cf. tableau 9.1). Ainsi, le montant le plus élevé des dons de la population neuchâteloise est consacré au sport, une somme qui est même légèrement supérieure à la somme équivalente dans l'ensemble de la Suisse. La culture bénéficie également d'une somme plus élevée. À l'inverse, la somme consacrée au domaine social est moins importante que dans l'ensemble du pays.

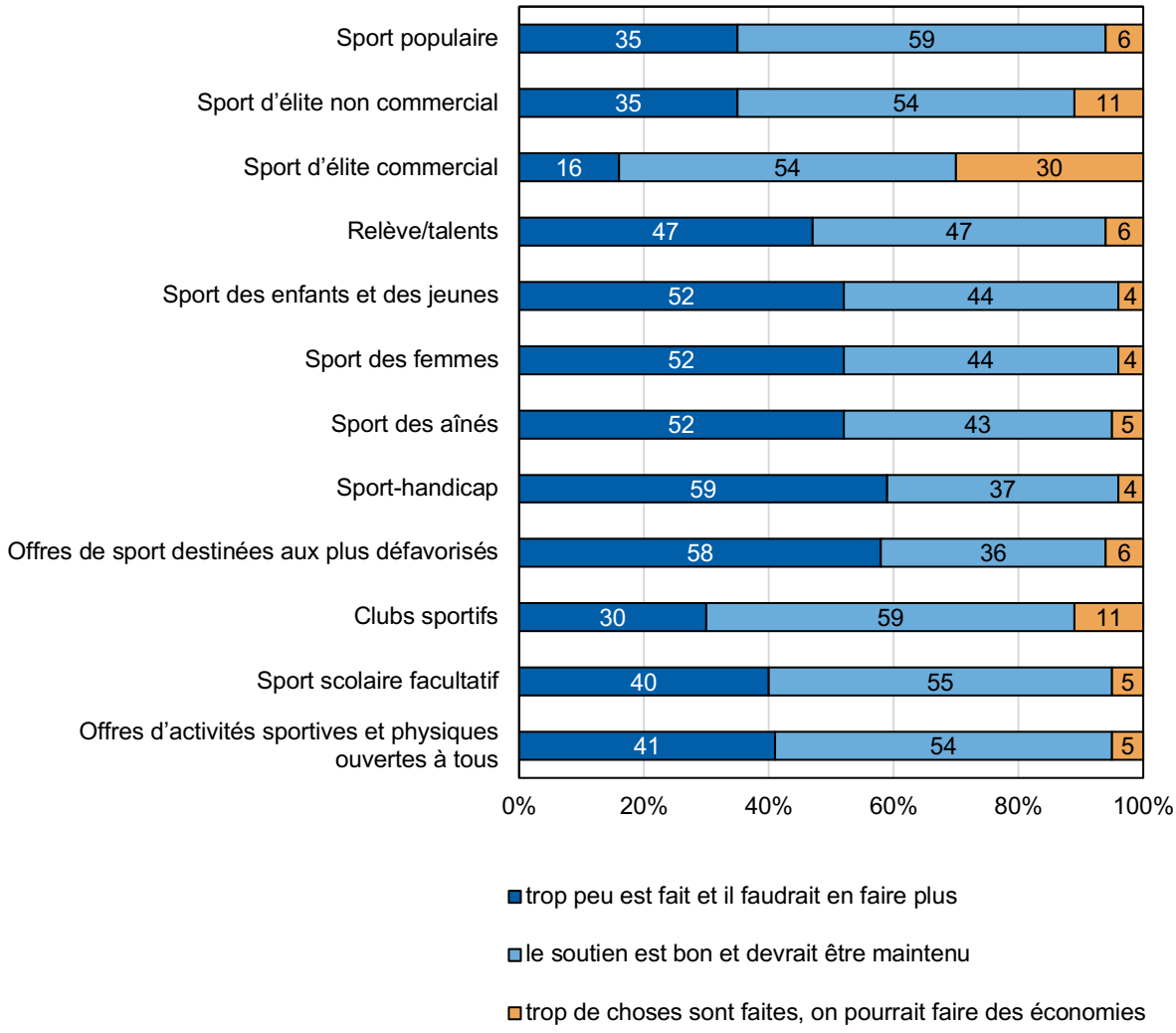
T 9.1: Clé de répartition des dons dans les domaines de la culture, des affaires sociales et du sport, pour un montant total de 1000 francs (moyenne des montants en CHF pour les domaines respectifs)

	Neuchâtel	Suisse
Culture	309	269
Affaires sociales	305	363
Sport	386	368
Nombre de personnes interrogées	859	14 180

Remarque: Réponse à la question: «Si vous pouviez faire un don de 1000 francs pour la culture, les affaires sociales ou le sport: combien d'argent chacun de ces domaines obtiendrait-il de vous?»

L'encouragement du sport est évalué différemment selon le domaine (cf. graphique 9.1). Plus de la moitié des personnes interrogées appellent à maintenir le niveau actuel de l'encouragement du sport populaire, des clubs sportifs, du sport scolaire facultatif, du sport d'élite commercial et non commercial ainsi que des offres d'activités physiques ouvertes à tous. Une proportion à peu près égale des personnes interrogées souhaiterait maintenir tel quel l'encouragement du sport de la relève ou souhaiterait une intensification de cet encouragement. Une majorité des personnes interrogées se disent favorables à un renforcement de l'encouragement du sport-handicap, des offres sportives destinées aux plus défavorisés, du sport des enfants et des jeunes, du sport des femmes et du sport des aînés. Bien que plus de la moitié de la population neuchâteloise approuve le maintien du soutien actuel accordé au sport d'élite commercial, près d'un tiers se prononce en faveur d'une réduction, tandis que seul un bon sixième souhaite voir ce soutien renforcé. Dans tous les domaines, la part de personnes favorables à une intensification de l'encouragement est plus élevée dans le canton de Neuchâtel que dans l'ensemble de la Suisse. En revanche, la part de personnes qui souhaite maintenir le niveau actuel de l'encouragement est plus faible, dans tous les domaines également.

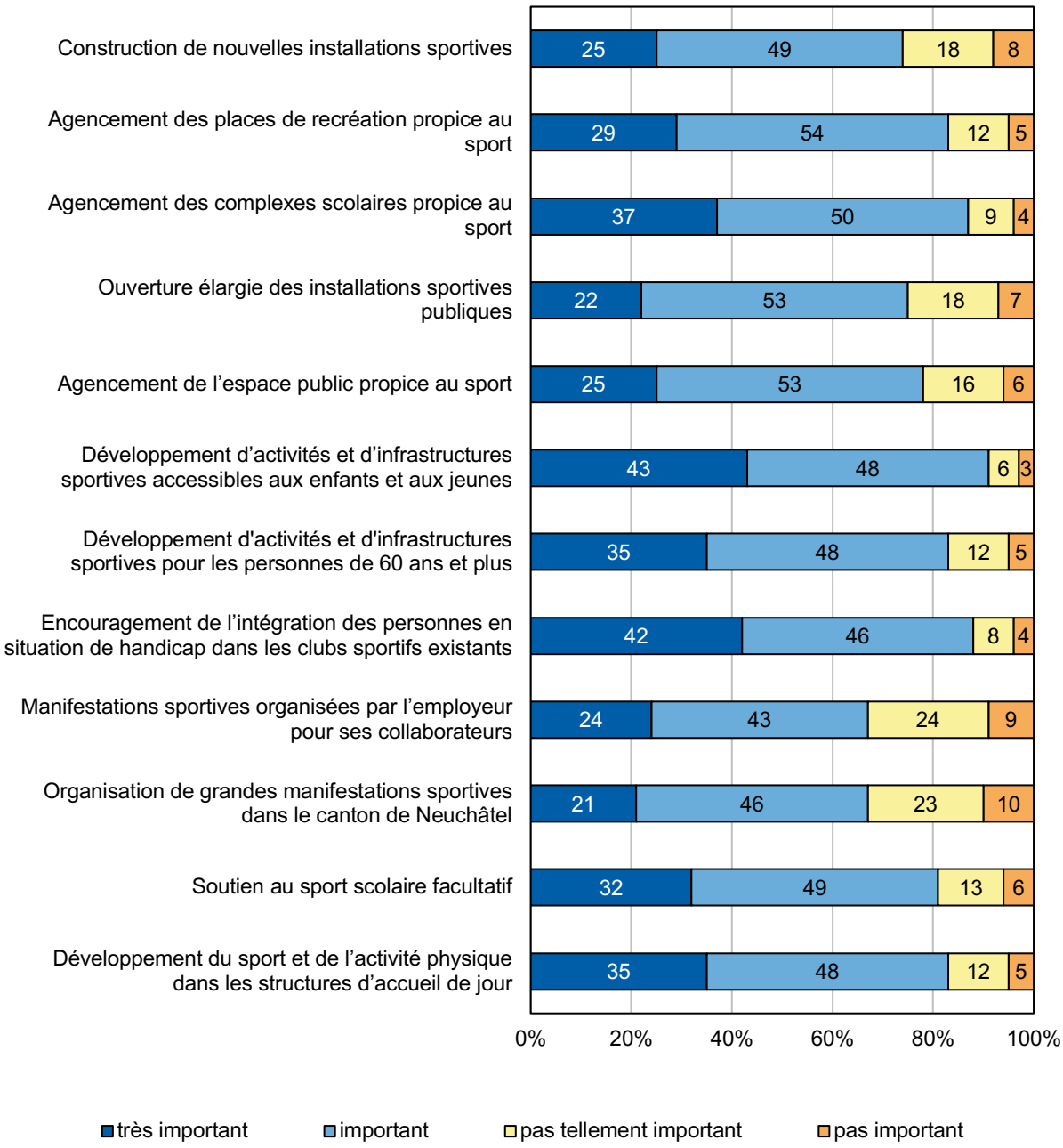
G 9.1: Appréciation relative à l'encouragement du sport dans le canton de Neuchâtel (en % de la population résidante)



Remarque: Nombre de personnes interrogées: entre 792 et 814.

Pour conclure, le graphique 9.2 montre quelle importance la population neuchâteloise accorde à la mise en œuvre de différentes préoccupations et mesures concrètes. Une importance toute particulière est accordée au développement d'activités et d'infrastructures sportives accessibles aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à l'encouragement de l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs existants. De plus, l'agencement des complexes scolaires et des places de recréation de manière propice au sport, le développement d'activités et d'infrastructures sportives pour les personnes de 60 ans et plus, le développement du sport et de l'activité physique dans les structures d'accueil de jour, ainsi que le soutien au sport scolaire facultatif, sont jugés importants ou très importants par plus de 80% de la population neuchâteloise. En outre, les autres mesures remportent également une large adhésion dans le canton de Neuchâtel.

G 9.2: Importance de la mise en œuvre de différentes mesures d'encouragement dans le canton de Neuchâtel



Remarque: Nombre de personnes interrogées: entre 756 et 768 personnes ont donné leur avis selon la mesure. Pour une meilleure lisibilité, les mesures sont présentées sous forme abrégée. Les énoncés originaux figurent dans le tableau A.2 en annexe.

Le tableau 9.2 illustre le fait que la plupart des mesures bénéficient d'un large soutien de la population. Dans l'ensemble, les femmes et les hommes accordent la même importance à leur mise en œuvre. De la même façon, les différences entre les tranches d'âge sont minimes. Il existe une exception en ce qui concerne les manifestations sportives organisées par l'employeur pour ses collaborateurs: celles-ci sont jugées plus importantes par les 30 à 44 ans. Ce qui saute également aux yeux, c'est que la tranche d'âge la plus jeune accorde une importance légèrement moindre à la plupart des mesures. Il est intéressant de constater que ce phénomène concerne aussi des préoccupations liées aux infrastructures et offres scolaires.

T 9.2: Importance de la mise en œuvre de différentes mesures d'encouragement, en fonction du sexe et de l'âge, moyenne arithmétique sur une échelle de 1 (pas important) à 4 (très important)

	Construction de nouvelles installations sportives	Agencement des places de recréation propice au sport	Agencement des complexes scolaires propice au sport	Ouverture élargie des installations sportives publiques	Agencement de l' espace public propice au sport	Développement d' activités et d' infrastructures sportives accessibles aux enfants et aux jeunes	Développement d' activités et d' infrastructures sportives pour les personnes de 60 ans et plus	Encouragement de l' intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs existants	Manifestations sportives organisées par l' employeur pour ses collaborateurs	Organisation de grandes manifestations sportives dans le canton de Neuchâtel	Soutien au sport scolaire facultatif	Développement du sport et de l' activité physique dans les structures d' accueil de jour
Total en 2026	2,9	3,1	3,2	2,9	3,0	3,3	3,1	3,3	2,8	2,8	3,1	3,1
Sexe												
Femmes	2,9	3,1	3,2	2,9	3,0	3,3	3,2	3,3	2,8	2,7	3,1	3,1
Hommes	2,9	3,0	3,2	2,9	3,0	3,3	3,1	3,2	2,8	2,8	3,1	3,1
Âge												
15 à 29	2,8	2,9	3,0	2,8	2,8	3,2	3,0	3,2	2,6	2,6	2,9	2,9
30 à 44	3,0	3,1	3,2	3,0	3,1	3,4	3,1	3,3	3,0	2,7	3,1	3,2
45 à 59	2,9	3,1	3,2	2,9	3,0	3,3	3,1	3,2	2,8	2,9	3,1	3,2
60+	2,9	3,1	3,3	2,9	2,9	3,3	3,2	3,3	2,7	2,8	3,2	3,2

Remarque: Nombre de personnes interrogées: 2026: entre 756 et 768. Pour une meilleure lisibilité, les mesures sont présentées sous forme abrégée. Les énoncés originaux figurent dans le tableau A.2 en annexe.

10. Méthodologie et échantillon

L'enquête sur le sport dans le canton de Neuchâtel en 2026 a été menée sous une forme mixte, tout comme l'étude globale «Sport Suisse 2026». Les personnes interrogées avaient le choix entre participer à un entretien téléphonique assisté par ordinateur ou répondre à un questionnaire en ligne. Sur la base des bonnes expériences recueillies lors de la dernière étude «Sport Suisse», la forme mixte de l'enquête avait pour but de contrer la tendance selon laquelle les personnes à sonder ne sont plus toujours joignables et disposées à répondre aux enquêtes par téléphone.

Le questionnaire a été élaboré par l'Observatoire Suisse du Sport sur la base des enquêtes précédentes, en étroite collaboration avec les organes responsables et les partenaires de l'étude. À des fins de comparabilité, les questions ont été le moins possible modifiées. Dans le même temps, quelques nouveaux sujets ont été intégrés à l'enquête. Le service cantonal des sports a soumis ses propres questions relatives à l'encouragement du sport et aux infrastructures. Tout comme les années précédentes, YouGov Suisse (anciennement institut LINK) a été chargé d'effectuer le sondage. L'enquête a été menée durant sept mois, de février à août 2025.

L'enquête a porté sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population résidante âgée de 15 ans et plus, en Suisse ou dans le canton de Neuchâtel, pouvant répondre aux questions en allemand, français ou italien. Toutes les personnes cibles sélectionnées suivant le principe aléatoire du cadre de sondage pour les enquêtes auprès de la population mis à disposition par l'OFS ont reçu une information préalable de l'OFSPO par courrier. Étant donné que l'enquête mettait l'accent sur le questionnaire en ligne, la lettre contenait (outre les informations usuelles concernant l'étude) les identifiants personnels permettant d'accéder au formulaire. Les personnes cibles n'ont été contactées par téléphone que dans le cadre du deuxième rappel. Un taux de réponse brut de 41% a pu être atteint, ce qui est satisfaisant. En fonction de la méthode et de l'échantillon, les personnes interrogées devaient consacrer en moyenne 24 à 33 minutes à l'enquête. Le nombre de personnes interrogées dans le canton de Neuchâtel s'élève à 938, dont 90% ont opté pour le questionnaire à remplir en ligne.

Afin que l'échantillonnage sur la base des divers échantillons partiels soit représentatif de la population résidante du canton de Neuchâtel, les résultats publiés dans le présent rapport se fondent sur des données pondérées, sauf s'agissant du nombre de cas, qui n'a pas été pondéré et qui correspond au nombre effectif de personnes interrogées.

Des informations complémentaires sur les méthodes appliquées figurent dans le rapport «Sport Suisse 2026». Comparaisons: Lamprecht, Markus, Rahel Bürgi, Hanspeter Stamm et Angela Gebert (2026): Sport Suisse 2026 – Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Annexe: Vue d'ensemble des questions supplémentaires de l'enquête cantonale

T A.1: Sélection de questions supplémentaires (1) de l'enquête cantonale et formes abrégées pour le graphique 8.1 et le tableau 8.1

Question	Forme abrégée
D'une façon générale, comment évaluez-vous l'offre sportive dans votre commune?	Offres dans la commune
Comment évaluez-vous la qualité du sport scolaire dans votre commune?	Qualité du sport scolaire dans la commune
Comment évaluez-vous la qualité du sport scolaire facultatif dans la commune où vous habitez?	Qualité du sport scolaire facultatif dans la commune
Comment évaluez-vous les heures d'ouverture des installations sportives publiques dans votre commune?	Horaires d'ouverture des installations sportives publiques dans la commune
Comment évaluez-vous le rapport prix-prestations des installations sportives publiques dans votre commune?	Rapport qualité-prix des offres sportives publiques dans la commune
Comment évaluez-vous les informations sur l'offre de sport dans le canton de Neuchâtel?	Informations sur les offres sportives dans le canton de Neuchâtel
Comment évaluez-vous l'aménagement de l'espace publique propice à des activités physiques dans votre commune?	Agencement de l'espace public de la commune propice à l'activité physique
Comment évaluez-vous l'utilisation des fonds LoRo-Sport dans le canton de Neuchâtel?	Utilisation des fonds LoRo-Sport dans le canton de Neuchâtel
Comment évaluez-vous l'offre des infrastructures sportives dans le canton de Neuchâtel?	Offre d'infrastructures sportives dans le canton de Neuchâtel
Comment évaluez-vous l'offre des possibilités ouvertes de sport et d'activité physique en dehors des clubs dans le canton de Neuchâtel?	Offre d'infrastructures sportives ouvertes à tous, hors clubs, dans le canton de Neuchâtel

Remarque: Les réponses aux questions sont graduées selon une échelle de Likert à cinq niveaux: (5) très bon, (4) bon, (3) suffisant, (2) insuffisant, (1) mauvais.

T A.2 Sélection de questions supplémentaires (2) de l'enquête cantonale et formes abrégées pour le graphique 9.2 et le tableau 9.2

Question	Forme abrégée
Dans quelle mesure la construction de nouvelles installations sportives est-elle importante à vos yeux?	Construction de nouvelles installations sportives
Dans quelle mesure l'aménagement des places de recréation existantes propice à des activités physiques est-il important à vos yeux?	Agencement des places de recréation propice au sport
Dans quelle mesure l'aménagement d'installations scolaires propices à l'activité physique est-il important à vos yeux?	Agencement des complexes scolaires propice au sport
Dans quelle mesure l'augmentation des heures d'ouverture des installations publiques de sport est-elle importante à vos yeux?	Ouverture élargie des installations sportives publiques
Dans quelle mesure l'aménagement de l'espace public dans les zones résidentielles propice à l'activité physique est-il important à vos yeux?	Agencement de l'espace public propice au sport
Dans quelle mesure l'extension de possibilités d'activité physique et de sport pour les enfants et les jeunes est-elle importante à vos yeux?	Développement d'activités et d'infrastructures sportives accessibles aux enfants et aux jeunes
Dans quelle mesure l'extension des possibilités de sport et d'activités physiques pour des personnes de plus de 60 ans est-elle importante à vos yeux?	Développement d'activités et d'infrastructures sportives pour les personnes de 60 ans et plus
Dans quelle mesure est-il important pour vous de promouvoir l'intégration des personnes handicapées physiques ou mentales dans les clubs sportifs neuchâtelois existants?	Encouragement de l'intégration des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs existants
Dans quelle mesure les activités sportives organisées par l'employeur pour ses employé(e)s sont-elles importantes à vos yeux?	Manifestations sportives organisées par l'employeur pour ses collaborateurs
Dans quelle mesure la réalisation de grandes manifestations sportives au canton de Neuchâtel est-elle importante à vos yeux?	Organisation de grandes manifestations sportives dans le canton de Neuchâtel
Dans quelle mesure le soutien du sport scolaire facultatif est-il important à vos yeux?	Soutien au sport scolaire facultatif
Dans quelle mesure l'extension de sport et d'activité physique dans les écoles à horaire continu est-elle importante pour vous?	Développement du sport et de l'activité physique dans les structures d'accueil de jour

Remarque: Les réponses aux questions sont graduées selon une échelle de Likert à quatre niveaux: (4) très important, (3) important, (2) pas tellement important, (1) pas important.